



La revue des marchés publics



N° 4477 - Lundi 31 août 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 26

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 41
- *Marchés de travaux* P. 56
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 60

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 61
- *Marchés de travaux* P. 66
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 73

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERS, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES IST

CELLULE DU PROJET FONDS MONDIAL SIDA SECTEUR PUBLIC

Demande de prix N° 2026-002/PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/SSP du 17 juillet 2026 pour l'acquisition de matériel informatique au profit du PR, des BS et des SSB. Financement : Subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial Sida Secteur Public/Ligne 28
Référence de la convocation CAM : Lettre N° 2026-0208/PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/CK/NK/RK du 07 août 2026
Date de publication : Quotidien des marchés publics N° 4457 du lundi 03 août 2026
Date d'ouverture des plis : mercredi 12 août 2026.
Nombre de soumissionnaires : Sept (07)

Montant prévisionnel (E)	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	0,85M
65 395 000	61 417 917	63 804 167	54 233 542
Tolérance 5%			2 711 677,08
Seuil de tolérance			51 521 865

Soumissionnaires	Montant lu En FCFA HTVA	Montant HTVA corrigé En FCFA	Observations
TTC SARL	54 855 000		Non Classé : documents administratifs non fournis
EZANET	51 500 000		Non Conforme : vitesse de numérisation et la capacité du chargeur du scanner proposé sont inférieures aux spécifications demandées
NERIS TECHNOLOGIE	63 275 000		Conforme : Classé 2 ^{ème}
DOUM COMPUTER SARL	60 940 000	60 440 000	Conforme : Classé 1 ^{er}
COS SARL	59 960 000		Non conforme : Agrément technique et documents administratifs non fournis
PRODITEK	64 665 000		Conforme : classé 3 ^{ème}
ORACLE CORPORATION SARL	65 312 000	65 312 500	Non Classé : documents administratifs non fournis
ATTRIBUTAIRE	DOUM COMPUTER SARL pour un montant de soixante-cinq millions trois cent quarante-huit mille (65 348 000) F CFA HTVA avec une augmentation des quantités à hauteur de 8,1% Délai d'exécution de 30 jours		

Manifestation d'intérêt N° 2026-006/PRES/CNLS-IST/CPFM/SSP pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance technique à la numérisation des documents et l'appui du personnel de la CPM/SSP et des BS (PSSLS-IST et DSF) dans la gestion des archives.

Financement : Subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial Sida Secteur Public. GC7. Ligne : 32

Référence de la convocation : Lettre N°2026-212/PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/CK/NK/RK du 14 août 2026

Date de dépôt des propositions : vendredi 21 août 2026

Nombre de soumissionnaire reçue : un (01)

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4461 du vendredi 07 août 2026

N°	Soumissionnaires	Diplôme et expérience générale	Nombre d'expérience similaire	Observations
1.	BAKIONO André Ibourpin Négawalzoum	Conforme	11	Retenu pour la suite de la procédure

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE FINANCES
FICHE DE SYNTHESE

Réexamen de la demande de prix N°2026-071/MEF/SG/DMP du 14/07/2026 pour la fourniture et pose de climatiseurs au profit de la DGI suite au recours préalable de GLOBAL SAMY SARL du 14/08/2026.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Référence de la publication de l'avis : *Revue des Marchés Publics N°4444 du Mercredi 15 juillet 2026*

Nombre de plis : Dix (10) ; Date de dépouillement : 24/07/2026 ; Date de délibération : 24/07/2026

Enveloppe prévisionnelle : 99 000 000FCFA, M= 92 666 395 FCFA, Seuil min= 78 766 436 FCFA, Seuil de tolérance= 74 828 114FCFA

Soumissionnaires	Montants lus HTVA (FCFA)	Montants lus TTC (FCFA)	Montants corrigés (FCFA) HTVA	Montants corrigés (FCFA) TTC	Observations
POLLY MULTI SYSTEM	77 121 000	--	77 121 000	--	Conforme
SKKS SARL		92 128 500		92 128 500	Conforme
NITRAM SARL	--	86 754 544	--	86 754 544	Conforme
GLOBAL SAMY	--	79 355 000	--	79 275 645	Conforme Prise en compte du rabais de 0.1% proposé dans sa lettre de soumission
JEHO NISSI SARL	--	73 661 500	--	73 661 500	Non Conforme Offre anormalement basse car le montant TTC est inférieur au seuil de tolérance qui est de 74 499 304 FCFA
ABEFD	--	81 193 440	--	81 193 440	Conforme
C.O.S SARL	--	77 756 100	--	77 756 100	Non recevable Pour n'avoir pas fourni l'agrément SD2 bien qu'il n'a pas été requis dans le DPX confère article 43 du décret N°2024-1748/PRES/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés et des délégations de service public.
SONAMID MULTI-SERVICES	66 225 000	--	66 225 000	--	Conforme
SATURN GECHAFT	--	79 414 000	--	79 414 000	Non recevable Pour n'avoir pas fourni l'agrément SD2 bien qu'il n'a pas été requis dans le DPX confère article 43 du décret N°2024-1748/PRES/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés et des délégations de service public.
NOVIS International SA	--	75 201 400	--	--	Non conforme Pour avoir proposé un délai de validité de soixante (60) jours au lieu de soixante-dix jours (70) dans sa garantie de soumission comme indiqué dans le DPX.
ATTRIBUTAIRE	SONAMID MULTI-SERVICES pour un montant TTC de quatre-vingt-neuf millions sept cent neuf mille cinq cents (89 709 500) francs CFA suite à une augmentation des quantités des items 1 (100 à 135) correspondant à une variation 14,80% du montant initial avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT ET DE STABILISATION DU SAHEL (PCRSS)

Appel d'Offres national Ouvert N°2026-023/MEF/SG/DMP du 07/04/2026 pour les travaux de réalisation de neuf (09) parcs à vaccination dans les régions des KOULSE et du LIPTAKO.

Financement : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

Référence de la publication de l'avis : RMP N°4392 du Lundi 04 Mai 2026

Nombre de plis : Huit (08) ; Date de dépouillement : 01/06/2026 ; Date de délibération : 07/08/2026

N°	SOUMISSIONNAIRES	Montant lu en FCFA		Montant Corrigé en FCFA		RANG	OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot1 : Travaux de réalisation de sept (07) parcs à vaccination dans la région des KOULSE							
01	Groupeement EKK/ETAF	-	240 770 657	-	240 770 657	2 ^e	Acceptable pour l'analyse détaillée ; Post-qualification non examinés
02	Groupeement JAKO/GAT	-	237 778 530	201 507 228	237 778 530	1 ^{er}	Conforme
03	ETABLISSEMENT YAKNABA ET FRERES (EYF)	-	264 932 644	-	-	Non classée	Non recevable pour : Non-respect du modèle de la lettre de soumission exigé dans le DAO ; - Au point a : article 8 des IS énoncés au lieu de l'article 4 des IS ; -Ajout d'un point portant éligibilité des matériaux non demandé dans le DAO ; -Absence du point (d) portant Exploitation et Abus sexuels (EAS) et/ou Harcèlement sexuel (HS) ; - Au point (q) : M. Seydou MIHIN est désigné comme conciliateur au lieu de l'ORD conformément aux Données Particulières issues du DAO).
04	Groupeement SCS/GEC	241 680 810	285 183 356	241 680 810	285 183 356	3 ^e	Acceptable pour l'analyse détaillée ; Post-qualification non examinés

05	ECGF	-	243 024 233	-	-	Non classée	Non recevable pour : -Non-respect du délai de validité des offres dans la lettre de soumission (offre valable jusqu'au 16 Août 2026 au lieu de 29 Septembre 2026). Le délai de validité proposé correspond à 76 jours au lieu de 120 jours exigé dans le DAO.
Lot2 : Travaux de réalisation de deux (02) parcs à vaccination dans la région du LIPTAKO							
01	ETS SAMA ET FRERES	-	67 808 794	-	67 808 794	3 ^e	Acceptable pour l'analyse détaillée ; Post-qualification non examinés
02	AF SERVICE	-	67 040 331	-	67 040 331	2 ^e	Acceptable pour l'analyse détaillée ; Post-qualification non examinés
03	ETABLISSEMENT YAKNABA ET FRERES (EYF)	-	74 326 241	-	-	Non classée	Non recevable pour : -Non-respect du modèle de la lettre de soumission exigé dans le DAO ; - Au point a : article 8 des IS énoncés au lieu de l'article 4 des IS ; -Ajout d'un point portant éligibilité des matériaux non demandé dans le DAO ; -Absence du point (d) portant Exploitation et Abus sexuels (EAS) et/ou Harcèlement sexuel (HS) ; - Au point (q) : M. Seydou MIHIN est désigné comme conciliateur au lieu de l'ORD conformément aux Données Particulières issues du DAO).
04	ASMK	35 809 334	42 255 014	44 614 974	52 645 669	1 ^{er}	Conforme -Erreurs de calcul (prix x quantité) constatés au niveau des items : B.VII-7.1 : 71,28x500 = 35 640 FCFA au lieu de 500 FCFA dans le DQE ; C.VI-6.1 : 2x70 000= 140 000 FCFA au lieu de 70 000 FCFA dans le DQE ; C.VII-7.1 : 70,4x2000= 140 800 FCFA au lieu de 2000 FCFA dans le DQE ; C.VII-7.2 : 6 160 au lieu de 6 000 dans l'offre (erreur sur la quantité 3,08 dans le DAO au lieu de 3 dans l'offre) ; -Erreur de sommation au niveau du TOTAL E (MONTANT TOTAL HORS TVA CLOTURE ET COULOIR DE FORCAGE) : 6 875 440 FCFA au lieu de 2 716 560 FCFA dans le DQE Ces erreurs de calculs et de sommation entraînent une variation de l'offre financière de +8 805 640 FCFA.
ATTRIBUTAIRES		Lot 1 : Groupement JAKO/GAT pour un montant de deux cent un millions cinq cent sept mille deux cent vingt-neuf (201 507 229) FCFA HTVA , soit deux cent trente-sept millions sept cent soixante-dix-huit mille cinq cent trente (237 778 530) FCFA TTC , avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ; Lot 2 : Atelier de Soudure Métallique Kiswensida (ASMK) pour un montant de quarante-quatre millions six cent quatorze mille neuf cent soixante-quatorze (44 614 974) FCFA HTVA , soit cinquante-deux millions six cent quarante-cinq mille six cent soixante-neuf (52 645 669) FCFA TTC , avec un délai d'exécution de deux (02) mois .					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES				
MANIFESTATION D'INTERET N°2026-032/MEF/SG/DMP du 24/04/2026 POUR LE RECRUTEMENT DE BUREAUX POUR LE SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION DE 18 FORAGES POSITIFS A USAGE AGRICOLE, 18 POSTES D'EAU AUTONOME, 11 CLOTURES GRILLAGEES DANS LES REGIONS DE YAADGA ET DES KOULSE				
Référence de la publication de la manifestation d'intérêt dans le quotidien des Marchés Publics : RMP N° 4397 – Lundi 11 mai 2026 FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF ; Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N° 2026-0454/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 19 Mai 2026 et N°2026-0289/MEFP/SG/SMT-PI du 07/04 /2022 Date de dépouillement : 25 /05/2026 Date de délibération : 09/04/2026 Méthode de sélection : Qualification des Consultants (SQC) - Nombre de plis reçus : 25				
N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement
Mission 01 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de 18 forages positifs à usage agricole, dans les communes de Boulssa (07), Mané (11) dans la Région des Koulse				
01	BETAT-IC	BF	03	13 ^e
02	Groupement CETRI/ESABR	BF/MTN	01	Non classé Le groupement a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées.
03	Groupement GERTEC/BURED	BF/BF	05	10 ^e
04	Groupement CACI-C/BIGH-BF	BF/BF	07	7 ^e
05	CAFI-B SARL	BF	10	6 ^e
06	Groupement ACOTEC/GREEN-DIC/CETE	BF/BF/BF	30	1 ^{er}

07	Groupement CONSEIL/CIETRA SARL	3ES/GI- BF/ML/ML	14	5 ^e
08	CEI-C SARL	BF	01	Non classé Le cabinet a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées.
09	Groupement AGCOP/EDE BF	BF/BF	20	2 ^e
10	Groupement ABEH/CABINET D'ETUDES NUME	BF/BF	17	3 ^e
11	SERAT	BF	06	9 ^e
12	Groupement AC3E INGENIEURS CONSEILS/FASEM CONSULT	BF/BF	05	10 ^e Exo
13	PHENIX	BF	00	Non classé Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
14	Groupement MASSIVE DYNAMIC/ SINEC SARL	BF/ML	02	Non classé Le groupement a fourni deux (02) références similaires pertinentes justifiées au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées.
15	AGENCE PIO INGENIERIE	BF	00	Non classé Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
16	BAC SARL	BF	01	Non classé Le cabinet a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées.
17	Groupement TA_IC/CET- &SERVICES/CIE-IC	BTP BF/BF/BF	07	7 ^e Exo
18	Groupement B2I SARL/CEH-SIDI	BF/NG	01	Non classé Le groupement a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées.
19	Groupement EIRRA/GETRIA SARL/ESCOR	BF/BF/BF	17	3 ^e Exo
20	Groupement GID SARL/CEGESE	BF/BF	05	10 ^e Exo
N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement

Mission 02 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de 14 postes d'eau autonome, dans les communes de Titao (04), Namissiguima (03), Kalsaka (07) dans les Régions des Koulé et de Yaadga

01	BETAT-IC	BF	01	Non classé Le cabinet a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées
02	Groupement CETRI/ESABR	BF/MTN	01	Non classé Le groupement a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées
03	Groupement GERTEC/BURED	BF/BF	04	6 ^e
04	Groupement CACI-C/BIGH-BF	BF/BF	04	6 ^e Exo
05	CAFI-B SARL	BF	03	11 ^e
06	Groupement GREEN- DIC/ACOTEC/CETE	BF/BF/BF	18	1 ^{er}
07	Groupement 3ES/GI- CONSEIL/CIETRA SARL	BF/ML/ML	07	4 ^e
08	CEI-C SARL	BF	00	Non classé Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
09	Groupement EDE BF/AGCOP	BF/BF	11	3 ^e
10	Groupement ABEH/CABINET D'ETUDES NUME	BF/BF	05	5 ^e
11	SERAT	BF	04	6 ^e Exo
12	Groupement AC3E INGENIEURS CONSEILS/FASEM CONSULT	BF/BF	04	6 ^e Exo
13	PHENIX	BF	00	Non classé Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
14	Groupement MASSIVE DYNAMIC/ SINEC SARL	BF/ML	01	Non classé Le groupement a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées
15	AGENCE PIO INGENIERIE	BF	00	Non classé Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
16	BAC SARL	BF	01	Non classé Le cabinet a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées
17	Groupement TA_IC/CET- &SERVICES/CIE-IC	BTP BF/BF/BF	04	6 ^e Exo
18	Groupement B2I SARL/CEH-SIDI	BF/NG	01	Non classé Le groupement a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées

19	Groupement SARL/ESCOR	EIRRA/GETRIA	BF/BF/BF	16	2 ^e
20	Groupement GID SARL/CEGESS		BF/BF	03	11 ^e Exo
N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement	
Mission 3 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de 11 clôtures grillagées, dans les communes de Boussouma (02), Korsimoro (03), Yako (05), et Ouahigouya (01) dans les Régions de Yaadga et des Koulse					
01	BETAT-IC	BF	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
02	Groupement CETRI/ESABR	BF/MTN	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
03	CAFI-B SARL	BF	01	Non classé	Le cabinet a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées
04	Groupement DIC/ACOTEC	CETE/GREEN-	BF/BF/BF	01	Non classé
05	Groupement 3ES/GI- CONSEIL/CIETRA SARL	BF/ML/ML	01	Non classé	Le groupement a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées.
06	CEI-C SARL	BF	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
07	Groupement ABEH/CABINET D'ETUDES NUME	BF/BF	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
08	Groupement AC3E INGENIEURS CONSEILS/FASEM CONSULT	BF/BF	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
09	PHENIX	BF	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
10	Groupement MASSIVE DYNAMIC/ SINEC SARL	BF/ML	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
11	AGENCE PIO INGENIERIE	BF	01	Non classé	Le cabinet a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées
12	BAC SARL	BF	00	Non classé	Aucune référence similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation exigées.
13	Groupement TA_IC/CET- &SERVICES/CIE-IC	BTP	BF/BF/BF	03	2 ^e
14	Groupement B2I GER BTP/GEFA	BF/BF	01	Non classé	Le groupement a fourni une (01) référence similaire pertinente justifiée au lieu de trois (03) références similaires minimum exigées
15	GID SARL	BF	04	1 ^{er}	
CONCLUSION		Les cabinets suivants sont retenus pour la suite de la procédure : Mission 1 : Groupement ACOTEC/GREEN-DIC/CETE Mission 2 : Groupement GREEN-DIC/ACOTEC/CETE Mission 3 : GID SARL			

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-033/MEF/SG/DMP DU 24/04/2026 POUR LE RECRUTEMENT DE BUREAUX POUR LE SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION DE 50 EXTENSIONS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES TYPE PRIMAIRE ET 08 EXTENSIONS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES TYPE SECONDAIRE DANS LES REGIONS DES KOULSE ET DE YAADGA				
Référence de la publication de la manifestation d'intérêt : RMP N° 4397 – Lundi 11 mai 2026				
Financement : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF				
Date de dépouillement : 25/05/2026				
Date de délibération : 06/08/2026				
Méthode de sélection : Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC)				
Nombre de plis recus : Dix-huit (18)				
Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-529256-CS-CQS				
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : -N° 2026-...../MEF/SG/DMP/SMT-PI du				
N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement
Mission 01 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de quinze (15) extensions d'infrastructures scolaires équipés en énergie solaire et en mobiliers (type primaire) dans les communes de Ouahigouya, Boussou, Kalsaka dans la Région de Yaadga				
N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement

01	CET-GCE/CAURI	BF/BF	13	3 ^e
02	BETAT-IC	BF/BF	04	8 ^e
03	CETRI/SETRAC	BF/NG	11	6 ^e
04	AFRIQUE DJIGUI/AFRICA INGENIERIE	BF/BF	05	7 ^e
05	CADY SARL/CAFI-B SARL	BF/BF	12	4 ^e
06	CACI CONSEILS SA/TID CONSULT	BF/ML	03	9 ^e
07	CEITP	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées..
08	AC CONCEPT/TA_IC/CET-BTP & SERVICES/CEI-IC	BF/BF/BF/BF	19	2 ^e
09	CEI-C	BF	01	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
10	MASSIVE DYNAMIC SARL/ TRAXYS/CADAU SARL	BF/ML/BF	03	9 ^e Exo
11	AGENCE PIO INGENIERIE	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
12	BAC	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
13	CA2E-SARL/ACAT	BF/BF	03	9 ^e Exo
14	B2i/GER-BTP/GEFA	BF/BF/BF	12	4 ^e Exo
15	BETAIC/AFRIK CONSULT/BETIM/LE BATISSEUR DU BEAU	BF/BF/BF/BF	21	1 ^{er}

Mission 02 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de onze (11) extensions d'infrastructures scolaires équipés en énergie solaire et en mobiliers (10 type primaire et 01 type lycée) dans les communes de Titao, Yako, Arbolé dans la Région de Yaadga

N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement
01	CET-GCE/CAURI	BF/BF	13	3 ^e
02	BETAT-IC	BF/BF	04	8 ^e
03	CETRI/SETRAC	BF/NG	11	6 ^e
04	AFRIQUE DJIGUI/AFRICA INGENIERIE	BF/BF	05	7 ^e
05	CADY SARL/CAFI-B SARL	BF/BF	12	4 ^e
06	CACI CONSEILS SA/TID CONSULT	BF/ML	03	9 ^e
07	CEITP	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
08	CEI-C	BF	01	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
09	TRAXYS/CADAU SARL/MASSIVE DYNAMIC SARL	BF/ML/BF	03	9 ^e Exo
10	AGENCE PIO INGENIERIE	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
11	CET-BTP & SERVICES/CIE-IC/TA_IC/AC CONCEPT/	BF/BF/BF/BF	27	1 ^{er}
12	BAC	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
13	CA2E-SARL/ACAT	BF/BF	03	9 ^e Exo
14	B2i/GER-BTP/GEFA	BF/BF/BF	12	4 ^e Exo
15	BETAIC/AFRIK CONSULT/BETIM/LE BATISSEUR DU BEAU	BF/BF/BF/BF	21	2 ^e

Mission 03 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de seize (16) extensions d'infrastructures scolaires équipés en énergie solaire et en mobiliers (15 type primaire et 01 type lycée) dans les communes de Kaya, Boussouma, Pissila dans la Région des Koulssé

N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement
01	CET-GCE/CAURI	BF/BF	13	3 ^e
02	BETAT-IC	BF/BF	04	8 ^e
03	CETRI/SETRAC	BF/NG	11	6 ^e
04	AFRIQUE DJIGUI/AFRICA INGENIERIE	BF/BF	05	7 ^e
05	CADY SARL/CAFI-B SARL	BF/BF	12	4 ^e

06	CACI CONSEILS SA/TID CONSULT	BF/ML	03	9 ^e
07	CEITP	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
08	CEI-C	BF	01	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
09	TA_IC/CIE-IC/AC CONCEPT/CET-BTP & SERVICES	BF/BF/BF/BF	27	1 ^{er}
10	TRAXYS/CADAU SARL/MASSIVE DYNAMIC SARL	BF/ML/BF	03	9 ^e Exo
11	AGENCE PIO INGENIERIE	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
12	BAC	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
13	CA2E-SARL/ACAT	BF/BF	03	9 ^e Exo
14	B2i/GER-BTP/GEFA	BF/BF/BF	12	4 ^e Exo
15	BETAIC/AFRIK CONSULT/BETIM/LE BATISSEUR DU BEAU	BF/BF/BF/BF	21	2 ^e

Mission 04 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de Seize (16) extensions d'infrastructures scolaires équipés en énergie solaire et en mobiliers (10 type primaire et 06 type lycée) dans les communes de Mané, Bousa, Yalgo, Kongoussi, Korsimoro, Kaya, Boussouma dans la Région de Yaadga

N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement
01	CET-GCE/CAURI	BF/BF	13	3 ^e
02	BETAT-IC	BF/BF	04	8 ^e
03	CETRI/SETRAC	BF/NG	11	6 ^e
04	AFRIQUE DJIGUI/AFRICA INGENIERIE	BF/BF	05	7 ^e
05	CADY SARL/CAFI-B SARL	BF/BF	12	4 ^e
06	CACI CONSEILS SA/TID CONSULT	BF/ML	03	9 ^e
07	CEITP	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
08	CEI-C	BF	01	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
09	TRAXYS/CADAU SARL/MASSIVE DYNAMIC SARL	BF/ML/BF	03	9 ^e Exo
10	AGENCE PIO INGENIERIE	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
11	CIE-IC/TA_IC/AC CONCEPT/CET-BTP & SERVICES	BF/BF/BF/BF	27	1 ^{er}
12	BAC	BF	02	Non classée Non qualifié au regard du nombre de références similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluations exigées.
13	CA2E-SARL/ACAT	BF/BF	03	9 ^e Exo
14	B2i/GER-BTP/GEFA	BF/BF/BF	12	4 ^e Exo
15	BETAIC/AFRIK CONSULT/BETIM/LE BATISSEUR DU BEAU	BF/BF/BF/BF	21	2 ^e
CONCLUSION		Les groupements de cabinets suivants sont retenus pour la suite de la procédure : Mission 1 : Groupement BETAIC/AFRIK CONSULT/BETIM/LE BATISSEUR DU BEAU ; Mission 2 : Groupement CET-BTP & SERVICES/CIE-IC/TA_IC/AC CONCEPT ; Mission 3 : Groupement TA_IC/CIE-IC/AC CONCEPT/CET-BTP & SERVICES ; Mission 4 : Groupement CIE-IC/TA_IC/AC CONCEPT/CET-BTP & SERVICES.		

AGENCE DE GESTION DU PEAGE

DEMANDE DE PRIX N°2026-006/MEF/SG/DG-AGP/DFC POUR DES TRAVAUX
DE REMISE EN ETAT, DE REHABILITATION DES GUERITES ET DE REFECTION DE POSTES DE PEAGE AU PROFIT DE L'AGP
Financement : Budget AGP EXERCICE 2026
Date de publication : Revue des marchés publics N°4455 du 30/07/2026
Date d'ouverture des plis : le 10/08/2026
Date de délibération : le 10/08/2026
Nombre de plis : Huit (07)

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS Lu (EN F CFA)	Conformité administrati	Montants corrigés	Seuil des offres anormalement basses	Délais proposé	Observation s/
----------------	------------------------	-------------------------	-------------------	--------------------------------------	----------------	----------------

			ve et technique			/seuil de tolérance (en TTC)			Classement
	HTVA	TTC		HTVA	TTC	0,85 x M	(0,85 x M) x0,95		
Lot 1									
GENERAL PRESTATION DU FASO SARL	-	8 516 606	Conforme	7 217 463	8 516 606	7 854 202	7 461 492	60 JOURS	2 ^{ème}
DJORI MASSA IMRAN SERVICES (DMIS)	6 766 595	-	Conforme	6 766 595	7 984 582	7 854 202	7 461 492	60 JOURS	1 ^{er}
Lot 2									
ETABLISSEMENT TRAORE ABOUBAKAR ET FRERES (ETAF)	6 400 002	7 552 002	Conforme	6 400 002	7 552 002	7 702 816	7 317 675	60 JOURS	1 ^{er} Offre anormalement basse mais se trouve dans la limite du seuil de tolérance. Confirmation de prix et augmentation de la garantie de bonne exécution à 35% pal la lettre N°001/2026/ETAF-DG du 21/08/2026
GENERAL PRESTATION DU FASO SARL	-	8 115 600	Conforme Item I.5 fils et tuyauterie ensemble au lieu de unité proposé	6 877 627	8 115 600	7 702 816	7 317 675	60 JOURS	3 ^{ème}
DJORI MASSA IMRAN SERVICES (DMIS)	6 566 455	-	Conforme	6 566 455	7 748 417	7 702 816	7 317 675	60 JOURS	2 ^{me}
Lot 3									
EXPERTISE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	6 704 670	-	Conforme	6 704 670	7 911 511	7 742 415	7 355 294	60 JOURS	2 ^{ème}
VAINQUEUR PLUS	7 400 000	-	Conforme	7 400 000	8 732 000	7 742 415	7 355 294	60 JOURS	3 ^{ème}
IMAYA CONSTRUCTION	-	7 300 664	Conforme -Erreur de calcul au niveau du II. Devis quantitatif et estimatif des guerite : A. Béton armé et maçonnerie : 502 680 au lieu de 304 800 -II. C. Peinture item 1.4 et III. C. 1.4 unité à corriger m2 au lieu de ml -II.2 reprises de la couverture en tôle bac alu 60/100è au lieu 60/10è -III.1 maçonnerie et béton 132 000 au lieu de 100 000	6 416 283	7 571 922	7 742 415	7 355 294	60 JOURS	1 ^{er} Offre anormalement basse mais se trouve dans le seuil de tolérance. Confirmation de prix et augmentation de la garantie de bonne exécution à 35% par la lettre N°005/IMAYA -C/2026 du 24/08/2026
Lot 4									
EXPERTISE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	MIN : 3 810 000 MAX : 10 355 000	-	Conforme	MIN : 3 810 000 MAX : 10 355 000	MIN : 4 495 800 MAX : 12 218 900	7 872 445	7 478 823	30 jours/cde	Hors enveloppe Non classé

VAINQUEUR PLUS	MIN : 2 895 400 MAX : 7 400 000	-	Conforme	MIN : 2 895 400 MAX : 7 400 000	MIN : 3 416 572 MAX : 8 732 000	7 872 445	7 478 823	30 jours/cde	2^{ème}
DJORI MASSA IMRAN SERVICES (DMIS)	MIN : 2 410 000 MAX : 6 675 000	-	Conforme	MIN : 2 410 000 MAX : 6 675 000	MIN : 2 843 800 MAX : 7 876 500	7 872 445	7 478 823	30 jours/cde	1^{er}
Attributaires :	Les entreprises : LOT 1 : l'entreprise DJORI MASSA IMRAN SERVICES (DMIS) a été déclarée attributaire du marché, pour un montant corrigé de six millions sept cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-quinze (6 766 595) FCFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. LOT 2 : l'entreprise ETABLISSEMENT TRAORE ABOUBAKAR ET FRERES (ETAF) a été déclarée attributaire du marché, pour un montant corrigé de sept millions cinq cent cinquante-deux mille deux (7 552 002) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours, et ce après confirmation des prix et l'augmentation de sa garantie de bonne exécution à 35%. LOT 3 : l'entreprise IMAYA CONSTRUCTION a été déclarée attributaire du marché, pour un montant corrigé de sept millions cinq cent soixante-onze mille neuf cent vingt-deux (7 571 922) FCFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours, et ce après confirmation des prix et l'augmentation de sa garantie de bonne exécution à 35%. LOT 4 : l'entreprise DJORI MASSA IMRAN SERVICES (DMIS) a été déclarée attributaire du marché, pour un montant minimum corrigé de deux millions quatre cent dix mille (2 410 000) FCFA HTVA, et un montant maximum corrigé de six millions six cent soixante-quinze mille (6 675 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque ordre de commande.								

AGENCE BURKINABÈ DE LA CINÉMATOGRAPHIE ET DE L'AUDIOVISUEL

Demande de prix à n°2026-0110/MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 22 Juillet 2026
pour la conception, réalisation, diffusion de spots publicitaires et de communiqués au profit de l'ABCA
- Financement : Budget de l'ABCA, Exercice 2026

- Convocation n°2026-0112/MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 05 août 2026

- Date d'ouverture et de délibération : 17 août 2026
- Nombre de Soumissionnaires : **quatre (04)**
 - Enveloppe budgétaire : **19 000 000 TTC**
 - Moyenne des Offres (P) : **12 699 750**
 - Moyenne Pondérée (M) : **16 479 900**
 - Offre Anormalement Basse : **14 007 915**
 - Offre Anormalement Elevée : **18 951 885**
 - Seuil de Tolérance : **13 307 519**

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant Corrigé HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
01	PRECIS PLUS SARL IFU : 000185777P 14/08/2026 à 14h30mn	Mini : 7 125 000 Maxi : 10 775 000			12 714 500	Non conforme -Liste du matériel non notariée -Non respect du bordereau des prix	Non classé
02	CITECOM IFU : 00100809A 17/08/2026 à 08h18mn	10 675 000		12 596 500	12 596 500	Non conforme -Reçus d'achat fournis uniquement pour deux (02) caméras et absence de liste notariée	Non classé
03	ZELUS IFU : 0014133F 17/08/2026 à 08h37mn	11 300 000		13 334 000	13 334 000	Conforme	1er
04	SYNERGIE MEDIA IFU : 00108291Y 17/08/2026 à 08h50mn	10 225 000		12 065 500	12 065 500	Non Conforme Offre anormalement basse	Non classé

Attributaire : **ZELUS**, avec un montant de **treize millions trois cent trente-quatre mille (13 334 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de douze (12) mois suite à la confirmation de son prix. La garantie de bonne exécution passe de 5% à 30%.

MINISTERE DE LA SANTE

RAPPORT D'EVALUATION DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-0029/MS/SG/DMP DU 24 JUILLET 2026 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE, DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE DE LA BUANDERIE ET DE LA STERILISATION AVEC PROTECTION CONTRE LA FOUDRE ET LES SURTENSIONS ET D'ADDUCTION EN EAU DANS LES BATIMENTS DU LOT 1 NOTAMMENT LES SALLES DE CONSULTATION, LA SALLE DE LABORATOIRE ET LA SALLE D'ECHOGRAPHIE DU CENTRE DE GERIATRIE DU CHU YALGADO OUEDRAOGO AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE

Publication de l'avis : Revue des marchés n°4454 du mercredi 29 juillet 2026

Nombre de plis reçus : lot 1 (05) ; lot 2 (01) ; lot 3 (01)

Référence de la lettre de convocation de la Commission d'Attribution des Marchés pour la délibération (CAM) :

°2026-2212/MS/SG/DMP/gcam/ir du 03/08/2026

Date d'ouverture des plis et de délibération : 07/08/2026

Financement : Budget CARFO, exercice 2026

Soumissionnaires	Montants lus (en F CFA)		Montants corrigés/calculés (en F CFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Travaux de construction d'une morgue au Centre gériatrique du CHU YALGADO OUEDRAOGO au profit du Ministère de la Santé						
Nombre de plis reçus du lot : 05 Enveloppe prévisionnelle E= 91 500 000 TTC 0,6E= 54 900 000 Moyenne des offres conformes P = 75 762 490 0,4P= 30 304 996 Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) M = 85 204 996 Borne supérieure (1,15M) = 97 985 745 Borne inférieure (0,85M) = 72 424 247 Seuil de tolérance (0,85M*0,95) = 68 803 034						
PROFESSIONNEL DU BATIMENT ET DE LA CONSTRUCTION	-	69 086 640		69 086 640	Non conforme : -attestation de situation fiscale non fournie -non-respect du formulaire MAT (absence d'informations sur l'âge du matériel proposé à l'exception du véhicule de liaison ;	Non classé
FASO COMMERCE ET BATIMENT SARL (FACOBAT SARL)		76 440 400		76 440 400	Conforme	2ème
HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL SARL		75 173 080	-	75 084 580	Conforme : Correction due à une erreur à l'item 28 ayant entraîné une variation de l'offre financière de 75 000 HTVA soit, 88 500 TTC	1er
SANKOA INTERNATIONAL	61 258 500	-	61 258 500	-	Non conforme : -absence de programme/calendrier de mobilisation -absence de plan de charge de l'entreprise entre la date de remise des offres et les six mois suivants (cf. formulaire MTC du dossier de demande de prix ; -absence de la liste et Composition des Equipes sur Chantier (cf. formulaire PER-1 du dossier de demande de prix) -non-respect du formulaire MAT (absence d'informations sur l'âge du matériel proposé	Non classé

PRIME PARTNERS	57 762 400	-	57 762 400	-	Non conforme : -non-respect du cadre du devis estimatif contenu dans le dossier de demande de prix (suppression d'une colonne et reformulation des items contenus dans le dossier de demande de prix) -Formulaire ELI – 1.1 mal renseigné (l'âge et la situation d'handicap du prometteur non renseignés, la non concordance entre la date d'enregistrement renseignée sur la fiche de renseignement sur le soumissionnaire (2025) et celle contenue sur l'attestation d'inscription au registre de commerce (2021) ; - CV de l'électricien mal renseigné (informations contradictoires sur le nombre d'années d'expérience avec son employeur actuel ; -non-respect du formulaire MAT (absence d'informations sur l'âge du matériel proposé) -absence de programme/calendrier de mobilisation ; -non-respect du modèle de plan de charge de l'entreprise entre la date de remise des offres et les six mois suivants contenu dans le dossier de demande de prix	Non classé
----------------	------------	---	------------	---	---	-------------------

Lot 2 : Travaux de raccordement électrique de la buanderie et de la stérilisation du Centre de gériatrie avec protection contre la foudre et les surtensions au profit du Ministère de la Santé

Nombre de plis reçus du lot : 01
 Enveloppe prévisionnelle E=10 500 000 TTC
 0,6E= 6 300 000
 Moyenne des offres conformes P = 9 386 900
 0,4P= 3 754 760
 Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) M = 10 054 760
 Borne supérieure (1,15M) = 11 562 974
 Borne inférieure (0,85M) = 8 546 546
 Seuil de tolérance (0,85M*0,95) = 8 119 219

BURKINA ELECTRONIQUE	7 955 000		7 955 000 HTVA		Conforme	1er
----------------------	-----------	--	----------------	--	----------	-----

Lot 3 : Travaux d'adduction en eau dans les bâtiments du lot 1 notamment les salles de consultation, la salle de laboratoire et la salle d'échographie au niveau du Centre de gériatrie au profit du Ministère de la Santé

Nombre de plis reçus du lot : 01
 Enveloppe prévisionnelle E=15 674 738 TTC
 0,6E= 9 404 843
 Moyenne des offres conformes P = 12 862 000
 0,4P= 5 144 800
 Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) M = 14 549 643
 Borne supérieure (1,15M) = 16 732 089
 Borne inférieure (0,85M) = 12 367 196
 Seuil de tolérance (0,85M*0,95) = 11 748 837

SANKOA INTERNATIONAL	10 900 000	-	10 900 000	-	Conforme	1er
----------------------	------------	---	------------	---	----------	-----

Attributaires

Lot 1 : HYDRO BAT TIGNEGRE MARCEL SARL pour un montant de pour un montant HTVA de **soixante-trois millions six cent trente un mille (63 631 000) francs CFA**, soit un montant TTC de **soixante-quinze millions quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt (75 084 580) francs CFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours** ;

Lot 2 : BURKINA ELECTRONIQUE pour un montant HTVA de sept millions neuf cent cinquante-cinq mille (7 955 000) francs CFA avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;

Lot 3 : SANKOA INTERNATIONAL pour un montant HTVA de **dix millions neuf cent mille (10 900 000) francs CFA**, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;

SYNTHESE DES TRAVAUX RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-0031/MS/SG/DMP du 06/8/2026 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DES UTILISATEURS DES REFRIGERATEURS MEDICAUX SOLAIRES AU PROFIT DU PROJET DE RENFORCEMENT DES SOINS DE SANTE PRIMAIRES POUR L'AMELIORATION DE LA SANTE ET DE LA NUTRITION (PRSS-ASN).

Publication : Quotidien des marchés publics n°4463 du 11/08/2026

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) :

Lettre 2026-2363/MS/SG/DMP/gcam/ir du 17/08/2026

Anormalement basse : 76 831 882 Anormalement élevé : 103 949 017 Seuil de tolérance : 72 990 288 Enveloppe : 99 108 000 TTC

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)	Montants corrigés (FCFA)	Classement	Observations
------------------	---------------------	--------------------------	------------	--------------

	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
UNIVERS BIO-MEDICAL	99 107 996	99 107 996	99 107 996	99 107 996	3ème	CONFORME
ZODO BIOMEDICAL SERVICES SARL	-	92 261 000	92 261 000	92 261 000	2ème	CONFORME
CAPELEC SARL	-	82 375 800	69 810 000	82 375 800	Non classé	CONFORME Offre financière anormalement basse
KANTA GLOBAL TRADE SARL	-	94 697 360	80 252 000	94 697 360	1er	CONFORME
CLB BURKINA	-	171 315 341	145 182 492	171 315 341	Non classé	CONFORME Offre financière hors enveloppe
RAFO GROUP	71 500 000	-	71 500 000	-	Non classé	CONFORME Offre financière anormalement basse
KCD SARL	70 317 000	82 974 060	70 317 000	82 974 060	Non classé	CONFORME Offre financière anormalement basse
KANDOR GROUP	-	83 372 900	70 655 000	83 372 900	Non classé	CONFORME Offre financière anormalement basse
SAFTMED TECHNOLOGIES	-	76 239 800	64 610 000	76 239 800	Non classé	CONFORME Offre financière anormalement basse
Attributaire provisoire	KANTA GLOBAL TRADE SARL pour un montant Hors TVA de quatre-vingts millions deux cent cinquante-deux mille trois (80 252 003) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours. Au vu de l'enveloppe budgétaire, la commission a procédé à une augmentation d'un (1) réfrigérateur sur la quantité demandée ce qui porte le nombre total de réfrigérateurs à quatorze (14) d'où une attribution de quatre-vingt-six millions quatre cent vingt-cinq mille deux cent trente-quatre (86 425 234) francs CFA Hors TVA, soit un taux de variation de 7,7% avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.					

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Synthèse des résultats de demande de prix N°2026-16/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition de matériel péri informatique et accessoires au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST).

Publication : Quotidien des marchés publics N° 4462 du lundi 10 août 2026

Date d'ouverture : mercredi 19 août 2026 ; **Nombre de plis reçus** : deux (02)

Financement : Budget OST gestion 2026

Références de la lettre d'invitation : N° 2026-16/MS/SG/OST/DG/PRCP du 14/08/2026

Montant prévisionnel : 15 300 0000 FCFA TTC

Lot unique : Acquisition de matériel péri informatique et accessoires au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST).

Désignation	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observation	Classement
	Montant(s)		Montant(s)			
	HTA	TTC	HTVA	TTC		
DOUM COMPUTER SARL					Non conforme Agrément technique fourni Domaine 4 catégorie C concerne la formation en informatique au lieu de l'Agrément technique Domaine 1 catégorie A qui concerne la vente, installation et maintenance de matériels et logiciels informatiques (réf. : articles 2 et 3 de l'arrêté conjoint n°2016-040/MDENP/MINEFID portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et retrait de l'agrément technique en matière informatique).	Écarté
ORACLE CORPORATION SARL	12 950 000		12 950 000		Conforme	1^{er}

ATTRIBUTAIRE : **ORACLE CORPORATION SARL** pour un montant de **douze millions neuf cent cinquante mille (12 950 000) FCFA HTVA** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE

DEMANDE DE PRIX N° 2026-06/MFS/SG/DMP DU 29/07/2026 POUR L'ENTRETIEN ET REPARATION DE LA PLOMBERIE SANITAIRE ET DE GROUPES ELECTROGENES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE (marché à commandes).

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4459 du mercredi 05 août 2026 (page 79).

Convocation de la Commission : Lettre N°2026-000625/MFS/SG/DMP du 11/08/2026

Date de Dépouillement : 14/08/2026 ; Nombre de lot : deux (02) ; **Nombre de plis reçu** : sept (07)

NOMBRE D'OFFRES SOUMISES : Lot 2 : deux (02) ; Lot 9 : sept (07)

Lot 2 : Entretien et réparations de la plomberie sanitaire au profit du MFS (Marché à commandes)

Calcul des offres anormalement basses

E= 20 000 000 FCFATTC

P= 16 600 004

M= 18 640 002

BI=0,85M= 15 844 002

ST=0,95BI= 15 051 801

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA HTVA		Montant corrigé en FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	Faso solution Inter SARL	12 100 546 TTC	15 997 260 TTC	-	-	-	-	Non conforme : Car relevant de la catégorie du régime du réel normal

								d'imposition et non des petites entreprises comme stipulé dans le dossier de demande de prix n°2026-06/MFS/SG/DMP du 29/07/2026 au niveau de IC 3.5
02	NEW VISION INTERNATIONAL	10 640 800 HTVA	14 067 800 HTVA	10 640 800	14 067 800	12 556 144	16 600 004	Conforme

Attributaire : Lot 2 : NEW VISION INTERNATIONAL pour un montant minimum de dix millions six cent quarante mille huit cents (10 640 800) francs CFA HTVA et un montant maximum de quatorze millions soixante-sept mille huit cents (14 067 800) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 9 : Entretien et réparations des groupes électrogènes au profit du MFS (Marché à commandes)

Calcul des offres anormalement basses

E= 18 000 000 FCFA TTC

P= 13 895 794 FCFA

M= 16 358 318 FCFA

BI=0.85 M= 13 904 570 FCFA

ST=0.95BI= 13 209 342 FCFA

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA HTVA		Montant corrigé en FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	B. N. E	8 123 600 HTVA	11 291 100 HTVA	-	-	-	-	Non conforme Car relevant de la catégorie des Micro entreprises et non des petites entreprises comme stipulé dans le dossier de demande de prix n°2026-06/MFS/SG/DMP du 29/07/2026 au niveau de IC 3.5
02	B.E.T. I	8 970 000 HTVA	12 663 500 HTVA	8 932 500	12 597 500	10 540 350	14 865 050	Conforme : ERREUR SUR LA QUANTITE DE L'ITEM 5 DU GROUPE ELECTROGENE 80KV SUR LA QUANTITE MAX : 3 au lieu de 6 - Erreur la quantité mini de l'item 8 du groupe électrogène 12,5 KVA : 45 au lieu de 60 - Erreur les les quantités mini et max de l'item 9. 60 et 80 au lieu de 75 et 100
03	Librairie Papèterie la Flamme (LPF)	6 930 700 HTVA	11 267 000 HTVA	6 738 200	10 882 000	7 951 076	12 840 760	Montant en lettre 25000 et montant en chiffre 20000 de l'item 13 du groupe électrogène 33 KVA 200000 en chiffre et 2500 en lettre de l'item 10 du groupe électrogène 18 KVA Non conforme : Offre financière est en dessous du seuil de tolérance de 5%
04	Faso solution Inter SARL	11 310 654 TTC	14 620 908 TTC	-	-	-	-	Non conforme : Car relevant de la catégorie du régime du réel normal d'imposition et non des petites entreprises comme stipulé dans le dossier de demande de prix n°2026-06/MFS/SG/DMP du 29/07/2026 au niveau de IC 3.5
05	G.T.T. E	9 325 300 HTVA	11 898 305 HTVA	9 129 005	11 898 305	10 772 226	14 040 000	Erreur de sommation des montants minimum des items : 1,2,3,8,9,10,15 et 16 du groupe 80KVA Non conforme : Écartée pour absence de :ASF, CNSS, AJE, DRTSS, RCCM, CNF à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
06	NEW VISION INTERNATIONAL	8 648 700 HTVA	11 440 678 HTVA	8 862 371	11 440 678	10 457 598	13 500 000	Conforme : Erreur de sommation des montants minimum des items : 1,2,3,8,9,10,15 et 16 du groupe 80KVA
07	ECLAT SERVICES LA LEGENDE	8 227 500 HTVA	11 570 000 HTVA	8 555 500	12 062 000	10 095 490	14 233 160	Montant en chiffre 18000 et en lettre 100000 des items 11 et 12 du groupe 250 KVA Non conforme : Écartée pour absence de : CNSS, DRTSS, RCCM, CNF à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025

Attributaire : Lot 9 : NEW VISION INTERNATIONAL pour un montant minimum de huit millions six cent quarante-huit mille sept cents (8 648 700) francs CFA HTVA et un montant maximum de onze millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (11 440 678) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Demande de propositions allégée n°2026-05/MESFPT/SG/DMP du 06/08/2026 portant recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration du schéma directeur du système d'information au profit du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

Financement : Budget ETAT, exercice 2026

Publication de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) : Quotidien des marchés N°4422 du lundi 15 juin 2026

Publication des résultats de l'AMI : Quotidien N° 4440 du jeudi 09 juillet 2026

Référence de l'invitation des consultants à la DPA : Lettre n°2026-00504/MESFPT/SG/DMP du 06 août 2026

Références de la convocation CAM : Lettre n°2026-00519/MESFPT/SG/DMP du 13 août 2026

Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des propositions techniques et financières : Mardi 18 Août 2025

Nombre de soumissionnaires : Trois (03)

Mode de sélection : Moindre coût

Le score technique minimum requis : 75 points

N° d'ordre	Cabinets ou bureau d'études	Expérience pertinente du cabinet ou bureau d'études pour la mission : 10 points	Conformité du plan de travail et de la méthode proposés correspondant aux Termes de référence (TDR) : 30 points	Qualification et compétence du personnel clé pour la mission : 60 points	Notes technique s/100	Observations
1	GROUPEMENT DORIANE IS/GMS	10	24,5	60	94,5	Qualifié et retenu pour l'ouverture de la proposition financière
2	ATI	10	18	50	78	Qualifié et retenu pour l'ouverture de la proposition financière
3	GROUPEMENT EXPERTS-DEV/ LOGO SERVICES	10	24	55	89	Qualifié et retenu pour l'ouverture de la proposition financière

Cabinets ou bureau d'études	Lettre de soumission de la proposition financière	Montant HTVA lu en F CFA	Montant HTVA corrigé en F CFA	Montant TTC lu en F CFA	Montant TTC corrigé en F CFA	Observations
GROUPEMENT DORIANE IS/ GMS	Fournie conforme	33 898 000	33 898 000	39 999 640	39 999 640	Conforme
ATI	Fournie conforme	-	-	31 624 000	31 624 000	Conforme
GROUPEMENT EXPERTS-DEV/ LOGO SERVICES	Fournie conforme	-	-	27 081 000	27 081 000	Conforme et retenu pour la négociation

Conclusion : Le cabinet GROUPEMENT EXPERTS-DEV/ LOGO SERVICES est retenu pour la négociation du contrat

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Synthèse des résultats d'analyse des offres de la demande de prix n° 2026 - 007/MESRI/EPO/DG/PRCP du 05/08/2026 portant acquisition et installation d'équipements de confection textile au profit de l'École Polytechnique de Ouagadougou.

Publication de l'avis : Quotidien n°4463 du 11 août 2026 ;

Référence de convocation de la CAM pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettre n°2026-007/MESRI/EPO/DG/PRCP du 17/08/2026 ;

Date d'ouverture des plis, d'analyse et de délibération des offres : 20/08/2026 ;

Nombre de plis reçus = deux (02) ; Nombre de plis ouverts = deux (02) ; Nombre de plis reçus hors délai = zéro (00).

N° d'ordre	Date et heure de dépôt	Soumissionnaires	Prix de l'offre en F. CFA		Observations	Classe ment
			Montant lu	Montant corrigé		
E = 30 000 000 TTC M = 29 999 892 ; B Inf. = 25 499 908 ; B Sup. = 34 499 876 ; Seuil de la tolérance = 24 224 913.						
1	20/08/26 ; 08H 23	LK – MANENERE Sarl	22 750 000 HTVA 26 845 000 TTC	22 750 000 HTVA 26 845 000 TTC	Non conforme • Item 6 : absence de prospectus ; • Item 7 : les caractéristiques techniques sur le prospectus diffèrent des caractéristiques techniques proposées ; • Autorisation du fabricant/constructeur ou l'autorisation du revendeur agréé des équipements pour les items 1, 2, 3, 4, 5 et 8 non fournis • Personnel : * Un Ingénieur en génie textile non fourni * Un Technicien Supérieur en génie industriel non fourni	Non classé
2	20/08/26 ; 08H 46	GLOBAL YOBI INDUSTRIE SARL	25 423 500 HTVA	25 423 500 HTVA	Conforme	1er

Attributaire provisoire : GLOBAL YOBI INDUSTRIE SARL pour un montant HTVA de vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille cinq cents (25 423 500) francs CFA, avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS

Parus au Quotidien N° 4416 du Vendredi 05 Juin 2026

Reference de la procédure	:	Appel d'Offres Ouvert accéléré N°2026-018T/MAERAH/SG/DMP suivant autorisation N°2026-000237/MAERAH/CAB du 04 mars 2026 portant travaux de réhabilitation des étangs des stations aquacoles de Ziga et de Bion au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH).
Financement	:	Budget de l'Etat, exercice 2026.
Publication de l'avis	:	Quotidien N°4386 du Vendredi 24 avril 2026

Date de dépouillement	:	05/05/2026					
Date de délibération	:	13/05/2026					
Lettre de convocation ouverture	:	N°2026-0178/MAERAH/SG/DMP du 29 Avril 2026					
Lettre de convocation délibération	:	N°2026-0204/MAERAH/SG/DMP du 11 mai 2026					
Nombre de lot	:	Deux (02)					
Nombre de plis	:	deux (02)					
Date de publication des résultats provisoires	:	Quotidien N°4416 du Vendredi 05 Juin 2026					
Lettre de convocation pour réexamen	:	N°2026-0280/MAERAH/SG/DMP du 11 juin 2026					
N° PLIS	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	OBSERVATIONS	RANG
Lot 1 : Travaux de réhabilitation des étangs de la station aquacole de Ziga au profit de la DGRH							
Budget prévisionnel : 160 000 000 Fcfa TTC, Moyenne des offres retenues : 159 306 195 ; moyenne pondérée : 159 722 478 ; montant du seuil des offres anormalement basses : 135 764 106 ;							
01	Groupeement d'entreprise POULOUNGO/PROMO NAFDA	135 468 500	159 852 830	-	-	Conforme	1 ^{er}
02	MITZRAEL INGENIERIE ET SERVICE	-	158 759 560	-	-	Non Conforme Chiffres d'affaires moyen non probant	-
Lot 2 : Travaux de réhabilitation des étangs de la station aquacole de Bion au profit de la DGRH							
Budget prévisionnel : 244 000 000 Fcfa TTC, Moyenne des offres retenues : 236 534 127 ; moyenne pondérée : 241 013 651 ; montant du seuil des offres anormalement basses : 204 861 603							
01	Groupeement d'entreprise POULOUNGO/PROMO NAFDA	206 644 750	243 840 805	-	-	Conform	1 ^{er}
02	MITZRAEL INGENIERIE ET SERVICE	-	229 227 449	-	-	Non Conforme Chiffres d'affaires moyen non probant	-
Attributaire provisoire		- lot 1 : Groupeement d'entreprise POULOUNGO/PROMO NAFDA pour un montant de cent trente-cinq millions quatre cent soixante-huit mille cinq cents (135 468 500) FCFA HTVA soit cent cinquante-neuf millions huit cent cinquante-deux mille huit cent trente (159 852 830) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; - lot 2 : Groupeement d'entreprise POULOUNGO/PROMO NAFDA pour un montant de deux cent six millions six cent quarante-quatre mille sept cent cinquante (206 644 750) FCFA HTVA soit deux cent quarante-trois millions huit cent quarante mille huit cent cinq (243 840 805) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST BURKINA FASO (PRSA-BF)

Fiche de synthèse Rectificatif suivant recours S/N du 21 août 2026 de MAHME Distribution SARL

Objet : confection de panneaux de signalisation au profit des micro-projets du PRSA-BF.

Date de publication : 15 Juin 2026

Date d'ouverture et examen des plis : 24 juin 2026

Nombre de plis reçus : quarante-sept (47)

Financement : BANQUE MONDIALE N° Accord de Don N D256-BF & Accord de Crédit IDA N° 69950-BF

Reference STEP: BF-UCP/PRSA-BF-556353-GO-RFQ

A. Identification de la zone à risque des Offres Anormalement Basses (OAB) Propositions Anormalement Basses (PAB) (lorsque cinq soumissions ou plus sont substantiellement recevables)

Zone de risque OAB/PAB = prix de l'offre évalué égal ou inférieur à: Moy. moins ETO

Zone de risque OAB/PAB = 18 526 770 F CFA H TVA soit 22 856 139 F CFA TTC

Lot unique : confection de panneaux de signalisation au profit des micro-projets du PRSA-BF

N°	NOM DU SOUMMISSIONNAIRE	Montants lus		Nature de la correction	Montants corrigés		Rang	Observations
		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		
1.	SOMOCODIS IFU : 00244366 L S/C 02 BP 5059 OUAGA 02 Tél : +226 70 47 76 71/74 45 28 10, RCCM : BF OUA 01 2024-A10-12101, Email : somocodis7047@gmail.com	28 000 000	-	00	28 000 000	33 040 000	24 ^{ème}	Conforme
2.	SOMMALCRA Sarl IFU : 00308464 S RCCM : BF OUA 01 2026 B12-06907, Tél : +226 58 65 72 28/05 91 00 94 ; Email : aziztpsoba58@gmail.com	16 860 000	19 894 800	00	16 860 000	19 894 800	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse. Les reponses apportés par le soumissionnaire sur les sous détails des prix sont jugées non pertinentes et

								par conséquent l'offre est jugée non réaliste donc écartée.. Quantité des matériaux : Incohérence entre le prix unitaire convenu avec le fournisseur et le nombre requis pour les travaux pour ce qui concerne le tube carré de 25 (284 barres de moins) et les IPN 80 (02 barres de moins) Dépenses de production : les dépenses de production sans prise en compte de la main d'œuvre, les droits d'enregistrement et des autres prestations sont nettement supérieur à l'offre du soumissionnaire, ce qui ne garantit pas une marge bénéficiaire et par conséquent, l'offre ne semble pas être réaliste
3.	DIAN BUSINESS IFU: 00199975 M, RCCM: BF OUA 01 2023 B12-04229, 10 BP 13619 Ouagadougou 10; Tél: +226 60 98 86 60	33 425 000	39 441 500	00	33 425 000	39 441 500	33 ^{ème}	Conforme
4.	Goodwill Performance& Solution-GPS Sarl IFU : 00120311C, RCCM : BF OUA 2019-B13-03945, 11 BP 1906 OUAGADOUGOU 11; Tél : +226 51 46 87 17; Email : goodwillgps@gmail.com	27 080 000	-	Erreur de calcul (75 000 * 261= 19 575 000 au lieu de 27 010 000)	19 645 000	23 181 100	1 ^{er}	Conforme
5.	INTER TROPICAL TRADING SARL IFU : 00025536 P RCCM : BF ZNR 2010 B 004, 09 BP 708 OUAGA 09, Tél : +226 25 50 31 10/70 22 25 28 ; Email :wendbart42@gmail.com	25 762 000	30 399 160	00	25 762 000	30 399 160	15 ^{ème}	Conforme
6.	SOUGRINOMA SERVICES IFU : 00131844 N RCCM : BF OUA 2020 0788, S/C 06 BP 10755 OUAGADOUGOU 06, Tél : +226 70 61 45 55/79 20 57 73	31 710 000	-	00	31 710 000	37 417 800	31 ^{ème}	Conforme
7.	LOYAL CONSULTING SARL IFU : 00176699M RCCM : BFOUA2022B3376, S/C 09 BP 708 OUAGA 09, Tél : +226 67 45 23 44/70 29 28 87	25 812 900	-	00	25 812 900 ²	30 459 222	16 ^{ème}	Conforme
8.	AMC AMIR ET CHAIMA SERVICES IFU :00301673 J RCCM :BF OUA O 01 -2026 -B13- 02974 01 BV 30220 OUAGA ZAD ; Tel : +226 78 87 09 39	12 792 500	15 095 150	00	12 792 500	15 095 150	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse Le soumissionnaire n'a pas répondu à la correspondance N°2026-415/MAERAH/SG/PB075/PR SA-BF-UGP/SM/oa portant demande d'éclaircissemnt. Les informations concernant les sous détails des prix n'ont pas pu être vérifi�. L'offre est jug�e anormalement basse et par cons�quent est �cart�.
9.	C.O.S Sarl IFU : 00234376 P RCCM : BF OUA-01-2024-B13-06978, 01 BP 4688 OUAGA 01- T�l :+226 70 25 56 97/78 18 92 32	16 133 000	19 036 940	00	16 133 000	19 036 940	Non class�	Non conforme Offre anormalement basse. Les reponses apport�es par le soumissionnaire au niveau des sous d�tails des prix sont jug�es non pertinentes. l'offre est jug�e non r�aliste et par cons�quent �cart�e Exhaustivit� des mat�riaux : les mat�riaux fournis ne sont pas exhaustifs. l'absence des tubes carr� de 25 dont la

								quantité est très importante pour la fabrication (en moyenne 4,4m par panneau soit plus de 190 barres de 6 m nécessaires pour les 261 panneaux) pourrait constituer un sérieux problème lors de l'exécution du contrat L'absence du tube carré 25 dans la décomposition des matériaux de production ne rassure pas quant à la bonne exécution du contrat
10.	LASERT Sarl IFU : 00060222 N RCCM : BFOUA2014B5651 ; 01 BP 6207 OUAGA 02 Tél : +226 79 72 21 10	24 030 000	-	00	24 030 000	28 355 400	6 ^{ème}	Conforme
11.	J L INTERACTIV Sarl IFU : 00061051V RCCM : BF-OUA-01-2014-B12-06243 01 BP 4303 OUAGA 01 Tél : +226 25 37 09 09/62 27 53 50 Email : contact@jlintervativ.net	27 600 000	32 568 000	00	27 600 000	32 568 000	23 ^{ème}	Conforme
12.	Shiny Services Sarl IFU : 00080208 Y RCCM : BF-OUA-01-2023-M-06502, 02 BP 6125 OUAGA 02 ; Tél : +226 74 00 77 38/70 23 72 39	24 233 100	28 595 058	00	24 233 100	28 595 058	7 ^{ème}	Conforme
13.	PHILS MEDIA SERVICES IFU : 00060250 M RCCM : BF-OUA-01-2025-M-20137 , Tél : +226 25 40 15 79/72 84 77 08 Email : philsmediaservices@gmail.com	-	20 844 700	00	17 665 000	20 844 700	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse. Les réponses apportées par le soumissionnaire au niveau des sous détails des prix sont jugées non pertinentes. l'offre est jugée non réaliste et par conséquent écartée Poste de cout : Le soumissionnaire propose dans sa décomposition de prix unitaire par panneau du béton de propriété pour le scellement des supports IPN au prix de 3 000 FCFA/panneau alors que la prestation ne prend pas en compte ce volet mais uniquement la fourniture et le transport vers les lieux indiqués. Cela démontre une mauvaise compréhension de la prestation et par conséquent ne garantie pas la bonne exécution du contrat
14.	MAHME DISTRIBUTION Sarl IFU : 00158796 U RCCM : BFOUA2021B5847, S/C 10 BP 13084 OUAGA 10 Tél : +226 79 52 39 44/70 24 98 23	16 514 225	-	00	16 514 225	19 486 786	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse. À l'issue du réexamen des offres suite au recours préalable, deux autres points ont retenu l'attention de la commission d'évaluation, à savoir : • la méthode proposée pour la réalisation des inscriptions sur les panneaux L'examen de l' offre du soumissionnaire fait apparaître une incohérence entre la méthodologie de fabrication proposée et les éléments constitutifs de l' offre. Le dossier technique prévoit que les inscriptions sur les panneaux doivent être réalisées par calligraphie et

								non en sérigraphie proposé par le soumissionnaire ; la quantité de tubes carrés de 25 mm prévue dans le devis fourni par UNIK SERVICES. la quantité de tubes carrés de 25 mm prévue dans le devis du fournisseur (UNIK SERVICE) du soumissionnaire est de 348 barres qui ne couvre pas la quantité nécessaire à la réalisation des 261 panneaux qui est de : 522 barres. NB : confère la lettre N°2026-458/MAERAH/SG/PB075/UG P-PRSA-BF/SPM pour les détails des observations
15.	STRATPRO GLOBAL COM IFU :00293571 Z RCCM :BF-OUA-01-2025-B13-19735, S/C 10 BP 13084, CME OUAGA 10, Tél :+226 70 69 71 69/76 00 48 56 Email : stratpro33@gmail.com	11 600 000	-	00	11 600 000	13 688 000	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse Le soumissionnaire n'a pas répondu à la correspondance N°2026-413/MAERAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP/SM/oa portant demande d'éclaircissement. Les informations concernat les sous détails des prix n'ont pas pu être vérifiées. L'offre est jugée anormalement basse et par conséquent est écarté
16.	DECCOM BURKINA IFU : 00122015A RCCM :BFOUA2019 A 49 59 ; 01 BP 707, CME OUAGA 1 ; Tél : +226 60 19 47 15/78 18 71 50 Email : ouedraogoismael198@gmail.com	12 445 000	14 685 100	00	12 445 000	14 685 100	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse. Les réponses apportées par le soumissionnaire au niveau des sous détails des prix sont jugées non pertinentes. l'offre est jugée non réaliste et par conséquent écartée: Cout des matériaux : Il existe aucun détail sur les couts des matières premières qui puissent justifiés les frais de production. A défaut de fournir des preuves sur (i) l'accès privilégié aux matières premières, (ii) la disponibilité de stocks ou (iii) des contrats ou accords préférentiels avec les principaux fournisseurs justifiés par des devis ou engagements correspondants, les prix de fabrication proposés par le soumissionnaire ne garantissent pas une bonne exécution du marché une fois l'attribution effective Marge bénéficiaire : le soumissionnaire n'a fait aucune proposition sur sa marge bénéficiaire qui puisse garantir une bonne exécution du marché.
17.	CATHY Métal IFU :00250176 J RCCM : BF-OUA-01-2024, S/C 12 BV 300911 OUAGA, Tél : +226 78 04 33 96	25 000 212	-	00	25 000 212	29 500 250	10 ^{ème}	Conforme
18.	KORY Concept IFU : 00080048 N	26 739 000	-	00	26 739 000	31 552 020	18 ^{ème}	Conforme

	RCCM :BF OUA 2016 BA 5973,Tél :+226 05 76 76 17/70 25 24 95 Email : kobak05@yahoo.fr							
19.	CAPELEC Sarl IFU :00107685 Z RCCM : BF OUA 2018 B 6045, 06 BP 9201 OUAGA 06,Tél :+226 25 36 66 69/57 73 20 20 Email : infos@capelec.com	25 661 250	30 280 275	00	25 661 250	30 280 275	14 ^{ème}	Conforme
20.	INNOVATION BURKINA IFU : 00090056 S RCCM : BF-OUA-2017-B3431, 08 BP 11653 OUAGA 08, Tél : +226 72 66 16 38/44 89 71 89 Email : kabore.innovationbutkina@gmail.com	27 108 500	31 988 030	00	27 108 500	31 988 030	20 ^{ème}	Conforme
21.	FASO ENERGIES EQUIPEMENTS &SERVICES SARL IFU : 00120966 V RCCM :BF OUA 01 2025 M 06024, tél :+226 51 51 51 23/70 11 06 99 Email : faso.energies.bf@gmail.com	19 770 000	-	00	19 770 000	23 328 600	2 ^{ème}	Conforme
22.	Ets NIKIEMA & freres (ENF) IFU :00009875N RCCM :BF-OUA-01-2002-A10- 02349, S/C 01 BP 4520 OUAGA 01 Tél :+226 25 45 02 71/70 09 10 55 Email : nikiema08@yahoo.fr	18 182 000	21 454 760	00	18 182 000	21 454 760	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse Le soumissionnaire n'a pas repondu à la correspondance N°2026- 420/MAERAH/SG/PB075/PR SA-BF-UGP/SM/oa portant demande d'éclaircissemnt. Les informations concernat les sous détails des prix n'ont pas pu être vérifié. L'offre est jugée anormalement basse et par conséquent est écarté
23.	RACH METAL Sarl IFU :00195624 V, RCCM : BF-OUA-01-2023-B12- 01273, 01 BP 1055 OUAGA 01 Tél : +226 62 96 72 72/64 54 52 78	24 798 500	29 262 230	00	24 798 500	29 262 230	9 ^{ème}	Conforme
24.	IPE Development Sarl IFU : 00287846 ^E RCCM : BF-OUA-01-2025-M-12653, S/C 01 BP 602 OUAGA 01, Tél : +226 69 69 14 20/07 75 80 80	23 854 500	-	00	23 854 500	28 148 310	4 ^{ème}	Conforme
25.	ELITE CONCEPT MULTI SERVICE Sarl IFU : 00158483M RCCM :BF OUA01-2023-M-01413, Tél : +226 72 94 62 50/64 76 92 38 Email : eliteconceptmultiserviceg@gmail.com	24 553 717	-	00	24 553 717	28 973 386	8 ^{ème}	Conforme
26.	Imprimerie Papeterie Moderne Paalga.Sarl (I.P.M.P) IFU : 00026065 P RCCM :BF OUA 20210 B 1150, 01 BP 4015 OUAGA 01, Tél : +226 25 41 17 39/ 76 65 31 48	-	42 037 500	00	35 625 000	42 037 500	35 ^{ème}	Conforme
27.	INDUSTRIE DES ARS GRAPHIQUES S.A IFU :0000639 K RCCM : BF OUA 2002 B 1848, 01 BP 3202 OUAGA 01, Tél :+226 25 37 27 79/78 06 81 16	41 672 000	49 172 960	00	41 672 000	49 172 960	39 ^{ème}	Conforme
28.	ELT.PUB SARL RCCM BFKDG2022 B126 IFU 00175715 K Tél :+226 70 55 07 89/78 88 84 95	21 575 000	25 458 500	00	21 575 000	25 458 500	3 ^{ème}	Conforme
29.	GROUPE TANADO IFU :00186645A RCCM :BF OUA-01-2022-B13-10177, 05 BP 6101 OUAGA 05, Tél :+226 71 59 38 59/76 13 56 66 Email : groupetanadadosarl@gmail.com	32 364 000	-	00	32 364 000	38 189 520	32 ^{ème}	Conforme
30.	AC3M IFU :00005473 Z	26 387 100	31 136 778	+391 500	27 187 100	32 080 778	21 ^{ème}	Conforme

	RRCM :BFKDG2006A91, 11 BP 135, tél : 70 22 45 45/76 56 88 68 Email :ac3métalesmaster@gmail.com			Erreur de multiplication à l'item 1 et de sommmation du montant total HTVA				
31.	AFER YAAR IFU : 00257145 J RCCM : BF KDG 0125 A01 00148, Tél :78 07 37 62/76 56 88 68 Email : afermiyaar@gmail.com	27 578 600	32 542 748	00	27 578 600	32 542 748	22 ^{ème}	Conforme
32.	ENTREPRISE ZOODNOMA-BTP IFU :00150906T RCCM :BFOUA2021B0577, S/C 09 BP708 OUAGA 09, Tél :+226 70 28 51 81/58 Email : zongoalain73@gmail.com	25 490 000	30 078 200	00	25 490 000	30 078 200	13 ^{ème}	Conforme
33.	EROBAK COLLECTION IFU :00193027 S RCCM : BFOUA-01-2022-B13-14656, 11 BP 284 CMS OUAGA Email : Erobakcollecon96@gmail.com	28 512 000	-	00	28 512 000	33 644 160	27 ^{ème}	Conforme
34.	ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS IFU :00055655 K RCCM :BFKDG2014A101, S/C BP 208 Koudougou, Tél :+226 78 88 84 95	-	29 718 300	00	25 185 000	29 718 300	11 ^{ème}	Conforme
35.	SABARHY METAL INVEST (SABARHY.M.I) IFU :00264755 H RCCM :BF-OUA-01-2025-B13- 04546, S/C 01 BP 2132, Tél :+226 25 45 00 48/70 26 43 98	26 100 000	-	00	26 100 000	30 798 000	17 ^{ème}	Conforme
36.	CEILA INTERNATIONAL Sarl IFU : 00301881 P RCCM :BF OUA 01 2026 B13 03 166, S/C 05 BP 2002 OUAGA 05 Tél :+226 66 24 01 17/72 01 21 70	29 450 000	-	00	29 450 000	34 751 000	28 ^{ème}	Conforme
37.	AZA SERVICES IFU :00125869 M RCCM :OUA 2019 A 7457, 01 BP 6594 OUAGA 01, Tél :+226 78 80 38 65/60 55 30 00 Email : azaservices73@gmail.com	25 295 000	-	00	25 295 000	29 848 100	12 ^{ème}	Conforme
38.	Défi Graphique IFU :00032122L RCCM :BF OUA 2013 M 5002, 01 BP 4383 OUAGA 01, Tél :+226 25 30 72 09/70 25 66 00 Email : defi.graphic@gmail.com	26 795 000	31 618 100	00	26 795 000	31 618 100	19 ^{ème}	Conforme
39.	SERVICES GENERAUX et Mobilier (SGM) IFU :0008531 C RCCM :BF OUA 2006 A 3056, 01 BP 708 OUAGA 01, Tél :+226 25 32 33 08/70 26 55 08	-	35 057 800	00	29 710 000	35 057 800	30 ^{ème}	Conforme
40.	ACE DEVELOPPEMENT SYNERGIE IFU : 00002475L RCCM :BF-OUA-01-2001-B12-00018 01 BP 3613 OUAGA 01 Tél :+226 60 08 30 31/78 03 49 20	-	44 657 100	- 2 088 000 Erreur de sommmation du montant total HTVA	39 933 000	47 120 940	38 ^{ème}	Conforme
41.	YAS-MEDINA SMART TECHNOLOGIES IFU :00273726 T RCCM :BF-OUA-01-2025-B13- 09037, S/C 04 BP 1003 OUAGA 04, Tél :+226 79 56 36 53/71 83 93 57 Email : yastech.sarl@gmail.com	28 395 000	-	00	28 395 000	33 506 100	26 ^{ème}	Conforme
42.	ENTREPRISE ESPOIR Sarl IFU : 00105146 M RCCM :BF OUA 2018 B 3955, 01 BP 1123 OUAGA 01 Tél :+226 62 08 33 00/66 36 52 36	36 210 000	42 727 800	00	36 210 000	42 727 800	36 ^{ème}	Conforme
43.	SORY STORE IFU :00159095 U	33 930 000	40 037 400	00	33 930 000	40 037 400	34 ^{ème}	Conforme

	RCCM :BFBFR2021A150,Tél :226 78 37 02 56/77 07 58 32 Email : sorystore21@gmail.com						
44.	GLOBALE PUB IFU :00151422M RCCM :BFOUA2021A0886, 01 BP 2001 OUAGA 01, Tél :+226 78 21 95 44/70 3281 61 Email : boubacarwaongo@gmail.com	28 207 000	-	00	28 207 000	33 284 260	25 ^{ème} Conforme
45.	ECO-EETP INTERNATIONAL IFU :00132606 S RCCM :BF OUA 2020 B 13-01329 S/C 01 BP 2800 OUAGA 01, Tél :+226 70 88 75 70	39 145 500	46 191 690	00	39 145 500	46 191 690	37 ^{ème} Conforme
46.	MIP GROUP IFU :00197826T RCCM :BF-OUA-01-2023-B13-02789, S/C 4685 BP 01, Tél : +226 73 74 75 40/58 23 36 24	23 935 000	-	00	23 935 000	28 243 300	5 ^{ème} Conforme
47.	CREAT COM INTERNATIONAL IFU : 00200360Y RCCM : BF-OUA-01-2023-B13-04471, S/C 01 BP 4653 OUAGA 01	29 500 000	-	00	29 500 000	34 810 000	29 ^{ème} Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		<i>Goodwill Performance& Solution-GPS Sarl pour un montant HTVA de dix neuf millions six cent quarante cinq mille (19 645 000) Francs CFA, soit un montant TTC de vingt trois millions cent quatre vingt un mille cent (23 181 100) F CFA avec un delai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.</i>					

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)						
DEMANDE DE PRIX N°2026-037/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA SONABHY ; Financement : budget SONABHY, exercice 2026						
Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4437 du lundi 06 juillet 2026.						
Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/01155/ MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 06/08/2026						
Nombre de plis reçus : vingt-six (26) ; Nombre de lots : trois (03) ; DATE DE DELIBERATION : 11/08/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY à Ouaga						
Borne supérieure : 17 895 726		Borne inférieure : 13 227 276			Seuil de tolérance (5%) : 12 565 912	
EZO INTERNATIONAL SA	-	12 714 500	10 775 000	13 186 500	3 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% ; erreur sur la quantité à l'item 9 qui est de 50 au lieu de 30 offre corrigée de +400 000/HT et +472 000/TTC soit 3,71%
BOUNZEMWINDE SERVICES (BS)	10 525 000	-	10 525 000	-	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
SOCIETE KOUMALAIS SERVICES	10 660 000	-	10 660 000	-	2 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
LASERT SARL	11 615 000	-	11 615 000	-	5 ^e	Offre techniquement conforme
DEVIMCO BURKINA	10 576 000	-	10 576 000	-	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
ZZ SERVICES	12 455 000	14 696 900	12 455 000	14 696 900	8 ^e	Offre techniquement conforme
RACHI SERVICES	-	12 572 900	10 655 000	12 572 900	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
SOUGNOOMA MULTI SERVICES	12 320 000	-	12 320 000	-	7 ^e	Offre techniquement conforme
RDI SARL	10 060 000	11 870 800	10 060 000	11 870 800	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
TALAH BUROTEX	10 600 000	-	10 600 000	-	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	10 985 900	-	10 985 900	-	4 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
LKMS	13 290 000	15 682 200	13 290 000	15 682 200	9 ^e	Offre techniquement conforme
ENTREPRISE NINAANGO SARL	11 701 000	-	11 701 000	-	6 ^e	Offre techniquement conforme
PRODITEK	10 630 000	12 543 400	10 630 000	12 543 400	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
Attributaire	RACHI SERVICE / TEL : 78 29 80 88 / 75 05 58 40 pour un montant de dix millions six cent cinquante-cinq mille (10 655 000) francs CFA Hors TVA soit douze millions cinq cent soixante-douze mille neuf cents (12 572 900) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours.					

Lot 02 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY à Bingo et Kaya						
Borne supérieure : 1 722 298		Borne inférieure : 1 273 003			Seuil de tolérance (5%) : 1 209 352	
RACHI SERVICES	-	1 339 300	1 135 000	1 339 300	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
RDI SARL	1 290 000	1 522 200	1 290 000	1 522 200	4 ^e	Offre techniquement conforme
INTEL AFRICA	1 220 000	1 439 600	1 220 000	1 439 600	2 ^e	Offre techniquement conforme
PRODITEK	1 280 000	1 510 400	1 280 000	1 510 400	3 ^e	Offre techniquement conforme
Attributaire	RACHI SERVICE / TEL : 78 29 80 88 / 75 05 58 40 pour un montant d'un million cent trente-cinq mille (1 135 000) francs CFA Hors TVA soit un million trois cent trente-neuf mille trois cents (1 339 300) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours.					
Lot 03 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY à Péné						
Borne supérieure : 48 117 860		Borne inférieure : 35 565 375			Seuil de tolérance (5%) : 33 787 106	
ANAYSSA MULTI-SERVICES	34 505 000	-	34 505 000	-	12 ^e	Offre techniquement conforme
EZO INTERNATIONAL SA	-	34 001 700	28 815 000	34 001 700	3 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
CLOUD CONCEPT	37 900 665	44 722 785	37 900 665	44 722 785	13 ^e	Offre techniquement conforme
ADBUTRAD	-	32 833 500	-	32 833 500	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
ZITI SERVICE	-	33 399 900	-	33 399 900	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
LADOUN SARL	28 705 000	-	28 705 000	-	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
IDEAL CONCEPT SERVICES SARL	29 800 000	-	29 800 000	-	6 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
SODIKAD	-	34 668 400	29 380 000	34 668 400	5 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
PACIFIC BUSINESS	-	37 919 300	32 135 000	37 919 300	11 ^e	Offre techniquement conforme
RACHI SERVICES	-	33 305 500	-	33 305 500	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
SOCIETE Z NEERE SARL	-	31860 000	-	31860 000	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
SOUGNOOMA MULTI SERVICES	31 100 000	-	31 100 000	-	9 ^e	Offre techniquement conforme
RDI SARL	28 775 000	33 925 000	28 775 000	33 954 500	2 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% Le montant en lettre du montant hors TVA (vingt-huit millions sept cent soixante-quinze mille) est différent du montant en chiffre (28 750 000). Ce qui a entraîné une correction de son montant TTC à 33 954 500 FCFA TTC entraînant une variation de +29 500FCFA soit 0,99%.
GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	29 212 700	-	29 212 700	-	4 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
LKMS	31 360 000	37 004 800	31 360 000	37 004 800	10 ^e	Offre techniquement conforme
SAHABANE DISTRIBUTION & COMMERCE S SARL	28 252 000	-	28 252 000	-	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
ENTREPRISE NINAANGO SARL	28 400 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : discordance entre le montant inscrit dans la lettre de soumission (28 400 000) et celui du bordereau des prix (28 690 000) sans correction suivant la circulaire n°2020-030/ARCOP/ CR/znmr du 03/09/2020
PRODITEK	29 800 000	35 164 000	29 800 000	35 164 000	6 ^e ex	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5%
ETB	-	36 506 250	34 437 500	40 636 250	8 ^e	Offre techniquement conforme : discordance entre le montant en chiffre et le montant en lettre du bordereau des prix unitaires aux items 9 et 12 ; écart +3 500 000/HT et +4 130 000/TTC soit 11,31%.
Attributaire	LADOUN SARL / TEL : 55 35 01 42 pour un montant de vingt-huit millions sept cent cinq mille (28 705 000) francs CFA Hors TVA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-047/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION ET DEPLOIEMENT D'UNE SOLUTION WAF (WEB APPLICATION FIREWALL) POUR LA PROTECTION DES APPLICATIONS PUBLIEES AUSSI BIEN EN INTERNE QUE VIA INTERNET/VPN ET SEGMENTATION DES RESEAUX LOCAUX ET MICRO-SEGMENTATION DES SOUS-RESEAUX DES CENTRES DE DONNEES SELON UNE APPROCHE RISQUE						
Financement : budget SONABHY, exercice 2026 ; Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4445 du Jeudi 16 juillet 2026.						
Nombre de plis reçus : deux (02) ; Nombre de lots : un (01) ; DATE DE DELIBERATION :11/08/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Borne inférieure : 50 909 318 et Borne supérieure : 68 877 312						
BOX AFRICA	-	51 330 000	-	-	Non classé	Offre écartée - item 1 : Appliance matérielle WAF dédiée de niveau « avancé » : le soumissionnaire a proposé un Boîtier assemblé autour d'un Intel Core i7-13620H — CPU de la gamme mobile « H » (laptops/notebooks gamers), non une gamme serveur/réseau (Xeon-D, Xeon Scalable, Atom C-series). Le composant central qu'il a proposé n'est pas un processeur d'appliance réseau dédiée ; c'est un CPU grand public destiné à l'informatique portable - Hardware Offload SSL/TLS : ≥ 7K TPS (dont ≥ 2K SSL), ≥ 5K TPS ECDHE-ECDHE P-256, ≥ 5K TPS ECDHE-RSA 2K, chiffrement bulk ≥ 8 Gbps : le soumissionnaire a Annoncé « Conforme » sans description du composant matériel réalisant l'offload (ASIC/carte crypto dédiée) or Un CPU mobile i7-13620H ne dispose d'aucune unité d'accélération cryptographique dédiée de type ASIC ; ces performances nécessitent normalement du silicium spécialisé (ex. Intel QAT, Cavium/Marvell LiquidIO) non mentionné - Safety Agency Approval : conformité UL/CSA/IEC/EN 60950-1 ou IEC/EN/UL 62368-1 : le soumissionnaire a écrit « Conforme » — texte de l'exigence recopié à l'identique sans Aucun numéro de certificat ni organisme certificateur cité ; impossible de vérifier l'authenticité de la conformité - Certifications CEM/télécom : FCC Part 15 Class A, EN 55032/55035, EN 300 386: le soumissionnaire a écrit « Conforme » — texte de l'exigence recopié à l'identique sans Aucune preuve documentaire (rapport d'essai, numéro de certificat) fournie - Architecture logicielle 64-bit / firmware dédié WAF: le soumissionnaire a proposé « OS/firmware AXELUS en architecture 64-bit » alors que Le CV du personnel technique (réf. BHN) décrit un déploiement Docker / Docker Compose, indiquant une solution logicielle conteneurisée plutôt qu'un firmware propriétaire embarqué sur silicium dédié — incompatible avec les allégations d'offload matériel - le montant dans la lettre de soumission (51 330 000) n'est pas conforme au montant dans le bordereau des prix (15 930 000). Et il a proposé un second bordereau des prix pour les fournitures et services connexes qui n'est pas applicable à notre dossier
GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF/ NEURONES TECHNOLOGIES SA	-	59 733 287	50 621 429	59 733 286	1er	Offre acceptée
Attributaire	GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF/ NEURONES TECHNOLOGIES SA, tél. : 25 38 38 24/55 40 04 04 pour un montant corrigé de cinquante millions six cent-vingt-un mille quatre cent vingt-neuf (50 621 429) FCFA HT soit cinquante-neuf millions sept cent trente-trois mille deux cent quatre-vingt-six (59 733 286) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

COMMUNE DE SOLENZO

Demande de prix N°2026-003/C.SLZ/M/PRCP du 20/07/2026 pour l'Acquisition et travaux d'installations solaires dans trois (03) CSPS (Daboura, Dira et Moussakongo) et renforcement des installations de cinq (05) CSPS (CSPS Urbains 1 et 2 de Solenzo, Bèna, Signonghin et Gnassoumadougou) dans la commune de Solenzo, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4462 du lundi 10 août 2026.
Date de dépouillement : 19 août 2026 ; **Date de Délibération** : 19 août 2026 ; **Financement** : BUDGET COMMUNAL, gestion 2026
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4462 du lundi 2026 ; **Nombre de plis reçu** : deux (02)

Lot unique : l'Acquisition Travaux d'installations solaires dans trois (03) CSPS (Daboura, Dira et Moussakongo) et renforcement des installations de cinq (05) CSPS (Urbains 1 et 2 de Solenzo, Bèna, Signonghin et Gnassoumadougou) dans la commune de Solenzo.

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
KANAFAT SERVICE	16 000 000	-	16 000 000	-	1 ^{er}	Conforme.
ARIFA INFRA & TECH	16 900 000	-	16 900 000	-	-	Non conforme. Pour absence de pièces administratives
Attributaire provisoire :	Entreprise KANAFAT SERVICE, attributaire provisoire pour un montant de : seize millions (16 000 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DE BANKUI

COMMUNE DE BANA

Objet : travaux de réalisation d'infrastructures diverses au profit de la commune de Bana

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 31 juillet 2026

Nombre de plis reçus : 12 plis

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4446 du vendredi 17 juillet 2026

Financement : Budget communal gestion 2026

Référence de la lettre d'invitation : N°2026- 004 /RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP à N°2026-002/RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 28 juillet 2026

DATE DE LA DELIBERATION : 05 août 2026

LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) LOGEMENTS DE TYPE F3 + CLÔTURE + LATRINES EXTERNES A DEUX POSTES + CUISINES EXTERNES AU CSPS DE YONA

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
EKAF	50 981 040	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
SMC	39 228 990	-	-	-	Non Conforme -Absence de déclaration de garantie de soumission et ou de garantie financière -Code d'éthique et de Déontologie en matière de commande Publique Non conforme au modèle -Conflit d'intérêt sur la personne au poste de chef maçon. Le chef maçon travaille au même moment et propose le même service avec l'entreprise COLOSSAL, avec le même diplôme et le même numéro PV et la signature de l'impétrant figure sur le diplôme utilisé par l'entreprise SMC	Non classé

					-Absence de sticker sur la facture N°2025-0016/IB2/DG (facture non probante).	
WEND-POUIRE SERVICE	46 526 120	-	54 900 822	-	Non Conforme -Régime du Réel Normal d'imposition, alors que le dossier réservé aux petites entreprises et aux entreprises locales -Absence de sticker sur la facture d'achat de petits matériels de chantier -Date de naissance de peintre incomplète. -Diplôme de Master en qualité -Hygiène-Sécurité et environnement non probant. Le nom du Directeur de l'école Soussigné est différent du Directeur à la signature.	Non classé
LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) LOGEMENTS DE TYPE F3 + CLÔTURE + LATRINES EXTERNES A DEUX POSTES + CUISINES EXTERNES AU CSPS DE BANA						
COLOSSAL	45 866 590	-	54 122 576	-	Non Conforme -Conflit d'intérêt sur la personne au poste de chef maçon. Le chef maçon travail au même moment et propose le même service avec l'entreprise SMC et avec le même diplôme et le même Numéro de PV et la signature de l'impétrant ne figure pas sur le diplôme utilisé par l'entreprise COLOSSAL. -Le Sceau posé sur les actes signés par l'entreprise COLOSSAL appartient à l'entreprise A-Djiré. -Absence de sticker sur la facture N°2023-0022/IB2/DG du 12 février 2023 -Absence de sticker sur la facture N°2024-00214/IB2/DG du 20 Janvier 2024 -Modèle du CV du personnel non respecté conformément au modèle demandé. -Régime Réel Normal d'imposition, dossier réservé aux petites entreprises	Non classé
2KY-SARL SYNERGIE	50 978 750	47 487 775 après un rabais de 3 %	-	-	Conforme	1 ^{er}
SMC	38 228 990	-		-	Non conforme -Absence de déclaration de garantie de soumission ou de garantie financière -Code d'éthique et de Déontologie en matière de commande Publique Non conforme au modèle Absence de sticker sur la facture N°2025-0016/IB2/DG (Facture non probante) Absence de sticker sur la facture N° 128 -2024 du 24 juin 2024 (Facture non probante) Incohérence sur l'année de la facture N°2025-0016/IB2/DG la date d'établissement de la facture est le 21 janvier 2024, mais la facture est de 2025	Non classé
WEND-POUIRE SERVICE	44 826 120	-	52 894 822	-	Non conforme Régime du Réel Normal d'imposition, alors que le dossier réservé aux petites entreprises -Absence de sticker sur la facture d'achat de petits matériels de chantier -Diplôme de master Spécialisé surchargé, diplôme non probant (option non précisée)	Non classé
LOT 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLÔTURE DES VILLAS F2 (11) + 11 LATRINES A DEUX POSTES +3 F2						
COLOSSAL	110 148 728		129 975 499	-	Non conforme Conflit d'intérêt sur la personne au poste de chef maçon. Le chef maçon travaille au même moment et propose le même service avec l'entreprise SMC et avec le même diplôme - avec le même diplôme et le même Numéro de PV et la signature de l'impétrant ne figure pas sur le diplôme utilisé par l'entreprise COLOSSAL. -Le Sceau posé sur les actes signés par l'entreprise COLOSSAL appartient à l'entreprise A-Djiré. -Absence de sticker sur la facture N°2023-0022/IB2/DG du 12 février 2023 -Absence de sticker sur la facture N°2024-00214/IB2/DG du 20 Janvier 2024 -Modèle du CV du personnel non respecté conformément au modèle demandé.	Non classé
AGB	85 969 848		101 444 421	-	Non conforme	Non classé

					Les Références de l'acte de soumission de l'Attestation de non engagement AJE est adressé à l'ONEA-00011/2026/ONEA/DG/SG/DMP/SMTI -Diplôme d'électronique fourni en lieu et place d'électricité demandé -Diplôme de QSE peu probant (absence de numéro d'enregistrement) -Trois (03) bétonnières demandées par lot dans le dossier, alors que l'entreprise propose deux bétonnières par lot – -Facture peu probante (Absence de sticker sur la facture N°015/GBG/2025 pour l'ensemble de lot 3 et lot 4 -Attestation de conducteur des travaux obtenu depuis 2019 fournie en lieu et place du diplôme Absence du certificat de non faillite et du registre de commerce, malgré la lettre N°2026-008/RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 31 juillet 2026 invitant l'entreprise dans un délai maximum de 72 heures pour le complément des pièces ci-dessus citées	
SOCIETE WEND-YALGDO-SARL	88 092 160		103 948 749	-	Non conforme -Absence de CV de conducteur des travaux -Cinq (05) Maçons proposés au lieu de six (06) Maçons demandés par le DAO -Absence de planning d'exécution -Fausse déclaration du Chef d'équipe maçon employé de mai 2023 à nos jours auprès de la société WEND YALGDO, contrairement à la déclaration faite du 12 Janvier 2025 auprès de la même société dans une de ses présentes offres toujours en cours de validité dans les archives de l'autorité contractante -Incohérence sur l'année d'enregistrement du soumissionnaire (2023 dans la présente offre technique et 2022 dans une de ses offres précédentes toujours en cours de validité dans les archives de l'autorité contractante -Incohérence sur l'âge de la gérante de la SOCIETE WEND-YALGDO SARL (45 ans dans la présente offre et 47 ans dans une de ses précédentes offres toujours en cours de validité dans les archives de l'autorité contractante). L'ASF reçue hors délai	Non classé
FACOBAT -SARL	96 459 605		113 822 334	-	Non conforme • Absence de CV de l'électricien • - Diplôme en eau fourni en lieu et place d'un Diplôme en Hygiène, santé, sécurité et environnement -Le diplôme de technicien est utilisé Par une entreprise dont son offre est toujours en cours de validité auprès de l'autorité contractante et attributaire provisoire -Attestation de travail du plombier non signée et sans le sceau(Cachet)	Non classé
ERS-SARL	116 365 840	112 874 865 après un rabais de 3%	133 192 340	-	Conforme	1 ^{er}
LOT 4 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VILLAS DE TYPE F3 + CLÔTURE ET LATRINES A DEUX POSTES						
AGB	57 662 297	-	68 041 510		Non conforme • Les Références de l'acte de soumission de l'Attestation de non engagement AJE est adressé à l'ONEA -00011/2026/ONEA/DG/SG/DMP/SMTI -Diplôme d'électronique fourni en lieu et place d'électricité demandé -Diplôme de QSE peu probant (absence de numéro d'enregistrement) -Trois (03) bétonnières demandées par lot dans le dossier, alors que l'entreprise propose deux bétonnières par lot – -Facture peu probante (Absence de sticker sur la facture N°015/GBG/2025 pour l'ensemble de lot3 et lot4 -Attestation de la conductrice des travaux obtenu depuis 2014 fourni en lieu et place du diplôme	Non classé

					certificat de non faillite et du registre de commerce non valides ,malgré la lettre N°2026-008/RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 31 juillet 2026 invitant l'entreprise dans un délai maximum de 72 heures pour le complément des pièces ci-dessus citées	
IBI	75 441 233	-	89 020 655		Conforme	2 ^{ème}
COGETI	75 432 550	-	89 010 409		Conforme	1 ^{er}
CROW	55 174 007	-	-		Non conforme L'objet des travaux dans la lettre de soumission non conforme (travaux de réhabilitation de la mairie de PADEMA au lieu des travaux de construction des villas de type F3+ Clôture et latrines à deux postes à Bana lot 4 -Les CV non conformément au modèle des CV du DAO -Diplôme de maintenance industriel fourni en lieu et place de diplôme d'électricité demandé par le DAO -Absence de sticker sur la facture N°00156 du 20/03/2025 au nom de CROW -Facture d'un montant de 5 107 500f sur une autre facture délivrée par le même fournisseur porte le numéro de la facture N°00156 et aussi sans sticker -Carte grise de tracteur fourni en lieu et place de camion benne	Non classé

ATTRIBUTAIRES :

Lot 1 : EKAF pour un montant en HTVA de cinquante - millions neuf cent quatre-vingt-un mille quarante (50 981 040) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix ((90) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres.

Lot 2 : 2KY-SARL SYNERGIE pour un montant en HTVA de quarante-sept millions quatre cent quatre-vingt sept mille sept cent soixante quinze (47 487 775) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix ((90) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres.

Lot 3 : ERS-SARL pour un montant en TTC de cent trente-trois millions cent quatre vingt douze mille trois cent quarante un (133 192 341) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix ((90) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres.

Lot 4 : COGETI pour un montant en TTC de quatre vingt neuf millions dix mille quatre cent neuf (89 010 409) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix ((90) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres.

Objet : travaux d'acquisition et d'installation de cent soixante (160) lampadaires solaires au profit de la commune de Bana (lot 1) et les travaux de réalisation de huit (08) blocs de latrines à deux (02) postes au marché de Bana et au niveau des boutiques de Wona (lot 2)

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 31 juillet 2026

Nombre de plis reçus : 04 plis

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4446 du vendredi 17 juillet 2026

Financement : Budget communal gestion 2026

Référence de la lettre d'invitation : N°2026- 004 /RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP à N°2026-003/RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 28 juillet 2026

DATE DE LA DELIBERATION : 05 août 2026

LOT 1 ; TRAVAUX D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DE CENT SOIXANTE (160) LAMPADAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BANA

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
E.T.T.H.B.	121 400 000	-	132 308 000	-	Conforme	1 ^{er}

LOT 2 : TRAVAUX DE REALISATION DE HUIT (08) BLOCS DE LATRINES A DEUX (02) POSTES AU MARCHÉ DE BANA ET AU NIVEAU DES BOUTIQUES DE WONA

EGTM-KF	16 884 360	-	-	-	Non conforme -Absence de la date de délivrance du Diplôme du Conducteur des travaux -Expérience non requise de tout le personnel clé (5 ans) -Diplôme d'électrotechnique fourni en lieu et place d'électricité- -Absence de la date et lieu exacte du procès-verbal de délibération du Jury d'examen - -Facture Pro-forma N°0065/203 délivrée par RAYIIM SERVICES non probante (Absence de sticker) -Non-respect de canevas de renseignement sur les litiges	Non classé
OUELAGA -SARL	20 120 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
EPES	15 907 984	-	-	-	- Non conforme • -Expérience global des travaux non requise du conducteur des travaux et tout le personnel clé (5ans d'expérience demandé par	Non classé

					le DAO alors dans le CV du conducteur il a travaillé (03 ans) de 06/05/2025 au 20/05/2026 -Contradiction de la date d'emploi tenu par l'employeur (20/10/2024) actuel et le nombre d'années avec le présent employé (1 an) - Absence de visite de site • -Expérience global des travaux non requise du conducteur des travaux -Contradiction de la date d'emploi tenu par l'employeur (20/10/2024) actuel et le nombre d'années avec le présent employé (1 an) -Diplôme de technicien non conforme au DAO, car le DAO demande BAC+2 en Hygiène, Santé, Sécurité et environnement. Diplôme Option en EAU fourni en lieu et place de BAC+2 en Hygiène, santé, sécurité et environnement demandé -Diplôme peu Probant - Absence de date de délivrance du diplôme de CQP du Plombier	
--	--	--	--	--	---	--

ATTRIBUTAIRES :

LOT 1 : E.T.T.H.B. pour un montant en **TTC** de **cent trente deux millions trois cent huit mille (132 308 000) FCFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours et cent vingt (120) jours** comme **délai de validité des offres.**

LOT 2 : ENTREPRISE OUELAGA -SARL pour un montant en **HTVA** de **vingt millions cent vingt mille (20 120 000) FCFA** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours et cent vingt (120) jours** comme **délai de validité des offres.**

<u>Objet</u> : travaux de réalisation des infrastructures hydrauliques <u>Date d'ouverture d'examen des plis reçus</u> : 31 juillet 2026 <u>Nombre de plis reçus</u> : 08 plis <u>Publication de l'avis</u> : Revue des marchés publics N°4446 du vendredi 17 juillet 2026 <u>Financement</u> : Budget communal gestion 2026 <u>Référence de la lettre d'invitation</u> : N°2026- 004 /RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP à N°2026-001/RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 28 juillet 2026 DATE DE LA DELIBERATION : 05 août 2026						
LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DES AEPS A BANA (AU LYCEE DEPARTEMENTAL DE BANA ET LES LOGEMENTS SOCIAUX)						
Soumission naire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
BASGANA CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE	56 810 000	-	67 035 800	-	• Non conforme • Diplôme non probant, le conseil d'Administration de l'Ecole Inter-Etats d'ingénieurs de l'Equipement Rural réuni en Séance ordinaire à N'DJAMENA du----- - au -----Juillet 1990. Absence de date au niveau des pointillés -CAP ferrailleur non probant, sur la page de signature, on remarque qu'on parle de diplôme -Incohérence de l'année de naissance du chef Macon sur le CV et celle sur le diplôme (né le 18 septembre 1983 sur le Diplôme et 11 septembre 1983 sur le CV et sur l'attestation de travail) -Absence de l'engagement à respecter le code d'éthique et de Déontologie en matière de commande Publique, comme stipulé dans la DAO au point 11 des IC relatif aux documents constitutifs de l'offre technique, il fait partie des documents constitutifs de l'offre technique – - Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique retrouvé dans l'offre financière a été soussigné par Mme COMPAORE /OUEDRAOGO Honorine mais signé par CONGO Bernardin -Absence de sticker sur la facture N°00102/2025/NS -Absence de sticker sur la facture N°018/2024/WAC SARL - Facture N°89/2025/NS du 25 octobre 2025 au nom de Basgana Construction et Logistique SARL non probante	Non classé
BURKINA FORAGES SARL	47 000 000	-	55 460 000	-	• Non conforme • -Attestation de non engagement non conforme (Absence de référence de l'acte de soumission et l'objet de soumission -Incohérence de l'année de naissance du Topographe dans son CV et celle sur le diplôme (18/04/1998 sur le CV et 31/12/1995 sur le diplôme) - Attestations de travail du personnel (chef-Macon et de 06 Maçons) non signées -Absence des attestations/certificats de travail du personnel clés (chef de Mission, chef de chantier'	Non classé

					l'électromécanicien, technicien en hygiène, santé, sécurité et environnement, le topographe, le plombier, l'électricien et le chef maçon) -Incohérence sur l'année de naissance du Chef Plombier (13/04/1970 sur le diplôme et 04/10/1982 sur le CV) DRTSS reçu hors délai	
ERS-SARL	63 500 000	-	74 930 000	-	Conforme	1 ^{er}
LOT 2 ; TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (04) AEPS DONT UNE A BISSA,UNE A DANOU ,UNE A FOFINA ET UNE SIENKORO						
E.T.T.H.B.	185 923 000	-	219 389 140	-	Conforme	1 ^{er}
BURKINA FORAGES SARL	184 610 000		217 839 800	-	• Non conforme • -Attestation de non engagement non conforme (Absence de référence de l'acte de soumission et l'objet de soumission) -Incohérence de l'année de naissance du Topographe dans son CV et celle sur le diplôme (18/04/1998 sur le CV et 19/04/1998 sur le diplôme) -Attestations de travail du personnel (chef-Macon et de 06 Maçons) non signées -Absence des attestations/certificats de travail du personnel clés (chef de Mission, chef de chantier) - l'électromécanicien, technicien en hygiène, santé, sécurité et environnement, le topographe, le plombier, l'électricien et le chef maçon • -Incohérence sur l'année de naissance de l'électromécanicien (20/10/ 1992 sur le diplôme et 10/10/1962 sur le CV) -Attestation du technicien option géographie obtenu en 31/12/2020 fournie en lieu et place de diplôme en Hygiène, santé, sécurité et environnement demandé par le DAO • -Incohérence sur l'année de naissance de technicien en Hygiène, santé, sécurité et environnement (09/02/1988 sur l'attestation et 13/05/1978 sur le CV). -Diplôme du plombier non légalisé -Diplôme de Maçon non légalisé -Diplôme de ferrailleur non légalisé -Diplôme d'électrotechnique fourni en lieu et place de l'électricien – -Absence de programme de mobilisation - DRTSS reçu hors délai	Non classé
GROUPEMENT WEND-YALGDO SARL/POULOUNGO	164 948 000	-	194 638 640	-	Non Conforme Incohérence sur l'année d'enregistrement d'un des membres du groupement (WEND-YALGDO SARL) ,(2023 dans la présente offre technique et 2022 dans une de ses offres précédentes toujours en cours de validité dans les archives de l'autorité contractante. -Incohérence sur l'âge d'un des membres du groupement (SOCIETE WEND-YALGDO SARL 45 ans dans la présente offre et 47 ans dans une de ses précédentes offres toujours en cours de validité dans les archives de l'autorité contractante). -Diplôme non probant, le conseil d'Administration de l'Ecole Inter-Etats d'ingénieurs de l'Equipement Rural réuni en Séance ordinaire à N'DJAMENA du----- - au -----Juillet 1990. Absence de date au niveau des pointillés sur le diplôme du chef de mission -Attestation de diplôme de chef de chantier obtenue le 16/10/2009 fournie en lieu et place de diplôme demandé par le DAO. -Diplôme non probant du technicien (Diplôme de Master professionnel obtenu en 2009 à l'université de Ouagadougou, année d'entrée en vigueur du système LMD à l'université de Ouagadougou. -Absence du diplôme du ferrailleur -Agrément U2 fourni par l'un des membres du groupement (WEND-YALGDO SARL) en lieu et place de l'agrément U3 demandé par le DAO. -Le format de la carte grise du véhicule automot.SPE non conforme au format normal d'une carte grise. -Numéro incomplet sur la fiche de formulaire du MAT (POCLAIN) L'ASF reçue hors délai d'un des membres du groupement (SOCIETE WEND-YALGDO)	Non classé
E.K.O.C.T	139 739 250	-	164 892 315	-	Non Conforme -Diplôme de BEP Plomberie non probant (le diplôme n'existe pas au Burkina-Faso).	Non classé

					Incohérence sur l'engagement à respecter les termes du CCTP (Camarade Président de la délégation Spéciale de la commune de Bana au niveau de la formule et Camarade Ministre au niveau de la formule de politesse) L'objet du marché erroné au niveau du tableau afférent au chiffre d'affaire (« l'avis d'Appel d'Offres N°2026-014-MEF/SG/DMP du 18 mars 2026 pour les travaux de réalisation de quatorze (14) forages dans le cadre de la rationalisation des consommations d'eau au profit du MEF Lot 2 et/ou lot 3 »)	
LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) FORAGES						
IMANE PRESTATION SERVICE	4 025 000	-		-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRES :						
Lot 1 : ENTREPRISE ERS-SARL pour un montant en TTC de soixante quatorze- millions neuf cent trente mille (74 930 000) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix ((90) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres. Lot 2 : ENTREPRISE E.T.T.H.B. pour un montant en TTC de deux cent dix neuf millions trois cent quatre vingt neuf mille cent quarante (219 389 140) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix ((90) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres. Lot 3 : ENTREPRISE IMANE PRESTATION SERVICE pour un montant en HTVA de quatre millions vingt-cinq mille (4 025 000) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres.						

UNIVERSITE NAZI BONI							
Appel d'Offres Ouvert à Commande N°2026-002/MESRI/SG/UNB/P/PRCP pour l'achat de matières d'œuvres et consommables de travaux pratiques au profit de l'Université Nazi BONI ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4445 du jeudi 16 Juillet 2026 Convocation CAM : Lettre n° 2026- /MESRI/SG/UNB/P/PRCP Dépouillement et délibération : 21/08/2026 Nombre d'offres reçues : 09 pour 08 lots Financement : Budget de l'UNB, exercice 2026							
N°	Soumissionnaires	Montant minimum lu en HT et en TTC	Montant maximum lu en HT et en TTC	Montant minimum Corrigé en HT et en TTC	Montant maximum Corrigé en HT et en TTC	Observations	Classement
Appel d'Offres Ouvert à Commande N° 2026-002/MESRI/SG/UNB/P/PRCP pour l'achat de matières d'œuvres et consommables de travaux pratiques au profit de l'Université Nazi BONI							
Lot1 : Achat d'Outillages pour les TP dans le Département Ingénierie des Systèmes Industriels (ISI) et Licence GSI GMP							
E= 60 919 005		P= 58 718 069		M= 60 038 631		85%*M = 51 032 836	
1	SEAI SARL	35 913 362 TTC	57 821 134 TTC	35 913 362 TTC	57 821 134 TTC	Conforme	1 ^{er}
2	IDALCO GROUP	36 989 682 TTC	59 615 005 TTC	36 989 682 TTC	59 615 005 TTC	Conforme	2 ^e
3	B.T.T	25 790 000 HT	42 650 000 TTC	25 790 000 HT	42 650 000 HT	Non conforme Fiche technique non fournie alors que le dossier l'exige.	Non classé
Lot2 : Achat de Consommables et outillages pour les TP dans le Département Ingénierie des Systèmes Industriels (ISI) et Licence GSI GMP							
E= 34 810 000		P=33 139 571		M= 34 141 828		85%*M =29 020 554	
1	SEAI SARL	22 485 816 TTC	33 026 019 TTC	19 055 776 HT 22 485 816 TTC	27 988 152 HT 33 026 019 TTC	Conforme	1 ^{er}
2	IDALCO GROUP	22 538 123 TTC	33 402 609 TTC	19 100 104 HT 22 538 123 TTC	28 307 295 HT 33 402 609 TTC	Conforme	2 ^e
3	B.T.T	13 635 000 HT	21 300 000 HT	13 635 000 HT 16 089 300 TTC	21 300 000 HT 25 134 000 TTC	Non Conforme Fiche technique non proposée	Non classé
4	TARR-BARKA	19 599 200 HT	27 957 700 HT	19 599 200 HT 23 127 056 TTC	27 957 700 HT 32 990 086 TTC	Conforme	3 ^e
Lot3 : Achat de Consommables et outillages Génie Civil							
E= 5 310 000		P= 4 067 775		M= 4 813 110		85%*M = 4 091 143	
						Seuil de Tolérance= 3 886 585	
1	VISA PROPRE SERVICE	1 886 500 HT	4 028 500 HT	1 886 500 HT 2 226 070 TTC	4 028 500 HT 4 753 630 TTC	Conforme	1 ^{er}
2	B.T.T	2 322 200 HT	3 246 700 HT	2 322 200 HT 2 740 196 TTC	3 246 700 HT 3 831 106 TTC	Non conforme Anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
3	TARR-BARKA	2 140 500 HT	3 066 600 HT	2 140 500 HT 2 525 790 TTC	3 066 600 HT 3 618 588 TTC	Non conforme Anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
Lot4 : Achat de Consommables électronique et réseau							Infructueux pour

							absence d'offre.
Lot5 : Achat de consommables de tp pour médecine vétérinaire							
E=11 800 000 P=10 863 662 M= 11 425 465 85%*M = 9 711 645 Seuil de Tolérance = 9 226 063							
1	SEAI SARL	6 263 456 TTC	11 280 190 TTC	5 308 013 HT 6 263 456 TTC	9 559 483 HT 11 280 190 TTC	Conforme	1er
2	IDALCO GROUP	6 304 693 TTC	11 353 180 TTC	5 342 960 HT 6 304 693 TTC	9 621 339 HT 11 353 180 TTC	Conforme	4è
3	B.T.T	5 383 650 HT	7 924 600 HT	5 383 650 HT 6 352 707 TTC	7 924 600 HT 9 351 028 TTC	Conforme Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance	2è
4	TARR-BARKA	6 234 100 HT	9 720 550 HT	6 234 100 HT 7 356 238 TTC	9 720 550 HT 11 470 249 TTC	Conforme	3è
Lot6 : Achat de consommables, produits chimiques et petits matériels de laboratoire pour les travaux pratiques :							
1	SOTA-ELECTRO-LAB	19 754 580 HT 23 310 404 TTC	29 152 365 HT 34 399 790,7 TTC	19 754 580 HT 23 310 404 TTC	29 152 365 HT 34 399 790,7 TTC	Infructueux pour absence d'offre conforme. Agrément technique non fourni et offre financière hors enveloppe.	
Lot7 : Achat de réactifs, consommables de microbiologie, petits matériels et intrants pour les travaux pratiques							
E=11 800 139 P=10 080 120 M= 11 112 131 85%*M = 9 445 311 Seuil de Tolérance = 8 973 045							
1	POLYCHIM SARL	8 828 878 TTC	11 510 841 TTC	7 482 100 HT 8 828 878 TTC	9 754 950 HT 11 510 841 TTC	Conforme	1 ^{er}
2	RS ROB SERVICES +	6 448 400 TTC	9 901 200TTC	5 464 746 HT 6 448 400 TTC	8 390 847 HT 9 901 200TTC	Dans la lettre de soumission, le soumissionnaire s'engage conformément au dossier de demande de prix alors qu'il s'agit d'un dossier d'appel d'offres ouvert. Aussi dans la même lettre, il vise les clauses 14 et 3.3 au de 19.1 et 4.5 des Instructions aux Candidats.	Non classé
3	B.T.T	4 794 250 HT	7 330 000 HT	4 794 250 HT 5 657 215 TTC	7 330 000 HT 8 649 400 TTC	Non conforme Anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
4	TAAR-BARKA					Non conforme Offres financière non proposée.	Non classé
5	SOTA ELECTRO-LAB	19 508 935 HT 23 020 543 TTC	28 235 520 HT 33 317 913,6 TTC	19 508 935 HT 23 020 543 TTC	28 235 520 HT 33 317 913,6 TTC	Non conforme Offre financière hors enveloppe	Non classé
Lot8 : Achat de consommables agroalimentaires, intrants biologiques, petits matériels, spécimens d'animaux et animaux de laboratoire pour les travaux pratiques							
E= 5 800 856 P=4 288 120 M= 5 195 762 85%*M =4 416 397 Seuil de Tolérance =4 195 577							
1	RS ROB SERVICES +	2 795 300 HT	4 801 600 HT	2 795 300 HT 3 298 454 TTC	4 801 600 HT 5 665 888 TTC	Non conforme Dans la lettre de soumission, le soumissionnaire s'engage conformément au dossier de demande de prix alors qu'il s'agit d'un dossier d'appel d'offres ouvert. Aussi dans la même lettre, il vise les clauses 14 et 3.3 au de 19.1 et 4.5 des Instructions aux Candidats.	Non classé
2	B.T.T	2 168 250 HT	3 634 000 HT	2 168 250 HT 2 558 535 TTC	3 634 000 HT 4 288 120 TTC	Conforme	1er

						Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance	
Attributaires :	Lot1 : SEAI SARL attributaire du marché pour Achat d'Outillages pour les TP dans le Département Ingénierie des Systèmes Industriels (ISI) et Licence GSI GMP pour un montant minimum de trente-cinq millions neuf cent treize mille trois cent soixante-deux (35 913 362) francs CFA TTC et un montant maximum de cinquante-sept millions huit cent vingt un mille cent trente-quatre (57 821 134) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2026.						
	Lot2 : SEAI SARL attributaire du marché pour Achat de Consommables et outillages pour les TP dans le Département Ingénierie des Systèmes Industriels (ISI) et Licence GSI GMP pour un montant minimum de vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille huit cent seize (22 485 816) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-trois millions vingt-six mille dix-neuf (33 026 019) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2026.						
	Lot3 : VISA PROPRE SERVICE attributaire du marché pour Achat de Consommables et outillages Génie Civil pour un montant minimum de un million huit cent quatre six mille cinq cents (1 886 500) francs CFA HT et un montant maximum de quatre millions vingt-huit mille cinq cents (4 028 500) francs CFA HT avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2026.						
	Lot4 : Achat de Consommables électronique et réseau ; Infructueux pour absence d'offre.						
	Lot5 : SEAI SARL attributaire du marché pour Achat de consommables de tp pour médecine vétérinaire pour un montant minimum de six millions deux cent soixante-trois mille quatre cent cinquante-six (6 263 456) francs CFA TTC et un montant maximum de onze millions deux cent quatre-vingt mille cent quatre-vingt-dix (11 280 190) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2026.						
	Lot6 : Achat de consommables, produits chimiques et petits matériels de laboratoire pour les travaux pratiques ; infructueux pour absence d'offre conforme						
	Lot7 : POLYCHIM SARL attributaire du marché pour Achat de réactifs, consommables de microbiologie, petits matériels et intrants pour les travaux pratiques pour un montant minimum de huit millions huit cent vingt-huit mille huit cent soixante-dix-huit (8 828 878) francs CFA TTC et un montant maximum de onze millions cinq cent dix mille huit cent quarante un (11 510 841) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2026.						
	Lot8 : B.T.T attributaire du marché pour Achat de consommables agroalimentaires, intrants biologiques, petits matériels, spécimens d'animaux et animaux de laboratoire pour les travaux pratiques pour un montant minimum de deux millions cent soixante-huit mille deux cent cinquante (2 168 250) francs CFA HT et un montant maximum de trois millions six cent trente-quatre mille (3 634 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2026.						

REGION DU GURIKO

COMMUNE DE PENI

Objet : demande de prix N° 2026-02/RGRK/PHUE/CPNI/M/PRCP du 20 juillet 2026 pour des Travaux complémentaires de construction de la clôture de la mairie de Péní ; Numéro et Date de publication du Marché : Revue des marchés publics n° 4453 du mardi 28 juillet 2026

Date de dépouillement des offres : 06 août 2026 à 09h 00 mn ;

Nombre de plis reçus : Six (06) ; FINANCEMENT : Budget communal, Gestion 2026

Soumissionnaires	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Rang	Observations
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot unique : travaux complémentaires de construction de la clôture de la mairie de Péní pour un montant prévisionnel de seize millions cent cinquante mille (16 150 000) francs CFA TTC						
HORIZON INNATECH CONSTRUCTION	12 153 657		12 153 657	14 341 315	-	Non conforme Pièces administratives non transmises à l'issue du délai imparti
REAL SERVICES INTERNATIONAL		12 899 478		12 899 478	2 ^{ème}	Conforme
ECR Afrique Bâtiment		13 109 133		13 109 133	3 ^{ème}	Conforme
ECBF		12 423 390		12 423 390	1 ^{er}	Conforme Offre anormalement basse car le montant de soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 12 656 669. Toutefois, elle est dans le seuil de tolérance qui est de 12 023 836 et la lettre de confirmation de prix a été répondu favorablement par ECBF
ECASF DADY IMMO sarl		13 569 988		15 930 177	-	Non Conforme Erreur de sommation des sous totaux soit un montant HTVA de 13 500 000 HTVA au lieu de 11499 990 soit une hausse de 17,39%
DOFINITA BTP	10 966 185		10 966 186	12 940 099	-	Non conforme Pièces administratives non transmises à l'issue du délai imparti Erreur d'arrondie
Attributaire : ECBF pour un montant TTC de douze millions quatre cent vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-dix (12 423 390) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

Objet : demande de prix N° 2026-01/RGRK/PHUE/CPNI/M/PRCP du 20 juillet 2026 pour des Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Pénì. Numéro et Date de publication du Marché : Revue des marchés publics n° 4453 du mardi 28 juillet 2026 Date de dépouillement des offres : 06 août 2026 à 09h 00 mn ; Nombre de plis reçus : douze (12) FINANCEMENT : Budget communal, Gestion 2026						
Soumissionnaires	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Rang	Observations
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot 1 : travaux de construction de 03 salles de classe+ bureau+ magasin à l'école primaire de Kèrèkètèkoro pour un montant prévisionnel de vingt-neuf millions quatre cent cinquante mille (29 450 000) francs CFA TTC						
GROUPE SANGE BTP Sarl	19 191 658		19 191658	22 646 156	1 ^{er}	Conforme Offre anormalement basse car le montant de soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 22 719 193. Toutefois, elle est dans le seuil de tolérance qui est de 21 583 233 et la lettre de confirmation de prix a été répondu favorablement GROUPE SANGE
Attributaire : GROUPE SANGE BTP Sarl pour un montant HT de dix-neuf millions cent quatre-vingt-onze mille six cent cinquante-huit (19 191 658) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						
Lot 2 : travaux de construction de 03 salles de classe+ bureau+ magasin à l'école primaire de Gougoué pour un montant prévisionnel de vingt-neuf millions quatre cent cinquante mille (29 450 000) francs CFA TTC						
ECR Afrique Bâtiment		24 149 000		24 149 000	3 ^{ème}	Conforme
ECBF		23 566 991		23 566 991	1 ^{er}	Conforme
SEBOGO CONSTRUCTION	20 095 325		20 095 325	23 712 484	2 ^{ème}	Conforme
Attributaire : ECBF pour un montant TTC de vingt-trois millions cinq cent soixante-six mille neuf cent quatre-vingt-onze (23 566 991) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						
Lot 3 : travaux de construction de 03 salles de classe+ bureau+ magasin à l'école primaire de Légoué pour un montant prévisionnel de vingt-neuf millions quatre cent cinquante mille (29 450 000) francs CFA TTC						
REAL SERVICES INTERNATIONAL		22 676 432		22 747 704	1 ^{er}	Conforme Erreur de produit à l'item 1.6 Offre anormalement basse car le montant de soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 22 929 758. Toutefois, elle est dans le seuil de tolérance qui est de 21 958 991 et la lettre de confirmation de prix a été répondu favorablement par REAL SERVICE INTERNATIONAL
ECBF		23 854 500		23 854 500	2 ^{ème}	Conforme
Attributaire : REAL SERVICES INTERNATIONAL pour un montant TTC de vingt-deux millions six cent soixante-seize mille quatre cent trente-deux (22 676 432) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						
Lot 4 : travaux de réhabilitation de bâtiments au lycée départemental de Pénì pour un montant prévisionnel de quatorze millions cent cinquante (11 599 500) francs CFA TTC						
HORIZON INNATECH CONSTRUCTION	9 051 145		9 051 145	10 680 351	-	Non conforme Pièces administratives non transmises à l'issue du délai imparti
REAL SERVICES INTERNATIONAL		9 047 809		9 047 809	2 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE ZODO BTP		8 917 857		8 917 857	1 ^{er}	Conforme Offre anormalement basse car le montant de soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 8 984 934. Toutefois, elle est dans le seuil de tolérance qui est de 8 535 687et la lettre de confirmation de prix a été répondu favorablement par ENTREPRISE ZODO
ECR Afrique Bâtiment		9 650 556		9 650 556	4 ^{ème}	Conforme
ECBF		9 267 056		9 267 056	3 ^{ème}	Conforme
ECASF DADY IMMO sarl		8 251 602		8 251 602	-	Non conforme offre anormalement basse
Attributaire : ENTREPRISE ZODO BTP pour un montant TTC de huit millions neuf cent dix-sept mille huit cent cinquante-sept (8 917 857) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

REGION DU GUIRIKO

PROVINCE DU KENEDOUGOU

COMMUNE DE KOUROUMA

FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS

Demande de prix n°2026-01/RGRK/PKND/C/PRCP du 28 juillet 2026 relative aux travaux d'électrification solaire dans la commune de Kourouma
 Financement : Budget communal 2026/Fonds propres ; Quotidien n°4457 du 03 août 2026 ; Date de dépouillement 12 août 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 03 ; Nombre de lot : un (01)

Soumissionnaires : 03, Nombre de lot : un (01)						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		

ARIFA INFRA & TECH SARL	12 682 600				Non classée	Non Conforme : * pièces administratives non transmises après le délai imparti (cf. lettre 2026-002/RGRK/PKND/CKRM/PRCP du 12/08/2026)
NAMINATA CONSULTING & SERVICES	19 161 300	19 730 334			1er	Conforme
FOF ELECTRONIQUE SARL	12 989 160	15 327 209	12 989 160	13 541 609	Non classée	Non Conforme : * Attestations de travail des ouvriers non fournies * code d'éthique et de déontologie non conforme à celui du dossier (références faites au décret 2015-1260/PRES/TRANS/PM/MEF du 09/11/20215) * absence de la preuve de la qualité de Eric ZONGO signataire de l'attestation de mise à disposition du camion benne drue appartenant à YI HIEN (entrepreneur, propriétaire dudit véhicule) (cf. carte grise jointe) * correction due à la non application de la TVA sur les lampadaires. Variation de -11,65%.
Attributaire	NAMINATA CONSULTING & SERVICES pour un montant de dix-neuf millions sept cent trente mille trois cent trente-quatre (19 730 334) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DU CENTRE-EST

Appel d'offres ouvert accéléré n°2026-01/RCES/CR/SG/PRCP du 17 juillet 2026 pour la pour la construction d'un amphithéâtre et l'achèvement de deux (02) blocs de trois (03) salles de classe chacun + bureau + magasin + latrine scolaire à 4 postes Financement : Budget du Conseil Régional /FMDL, gestion 2026 Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4453 - Mardi 28 juillet 2026 Convocation de la CAM n°2026-10/RCES/CR/SG/PRCP du 07/08/2026 Date d'ouverture des plis : 11 août 2026 ; Date d'ouverture de délibération : 21 août 2026 Nombre de soumissionnaires : lot 1 : 04 ; lot 2 : 03					
Lot 1 : Budget prévisionnel : 315 000 000 FCFA TTC Moyenne pondérée : 290 490 718 FCFA TTC Seuil minimum : 246 917 110 FCFA TTC Seuil maximum : 334 064 326 FCFA TTC Seuil de tolérance de 5% : 234 571 255 FCFA TTC					
Lot 2 : Budget prévisionnel : 23 670 664 FCFA TTC Moyenne pondérée : 22 384 001 FCFA TTC Seuil minimum : 19 026 401 FCFA TTC Seuil maximum : 25 741 601 FCFA TTC Seuil de tolérance de 5% : 18 075 081FCFA TTC					
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Construction d'un amphithéâtre de 500 places au Centre Universitaire de Tenkodogo au profit du Conseil Régional du Centre-Est					
Groupeement Entreprise de Construction de Bâtiment et Aménagement (E.C.B.A) / Entreprise Sandwidi Danoaga Pierre (ESDP)	–	284 336 393	240 963 045	284 336 393	Offre normale 4 ^e
Services Généraux et Mobiliers (SGM)	204 351 462	241 134 725	204 351 462	241 134 725	Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance de 5% ; Prix confirmé ; 2 ^e
KO et Fils	212 203 390	250 400 000	212 203 390	250 400 000	Offre normale 3 ^e
Groupeement Tendaogo Inter et Conciergerie Africa Business	–	239 036 061	202 572 933	239 036 061	Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance de 5% ; Prix confirmé ; 1 ^{er}
Lot 2 : Travaux d'achèvement de la construction de deux blocs de trois (03) salles de classe chacun + bureau + magasin + latrine scolaire à 4 postes dans la Commune de Garango (village de Torla et Pakala) dans la région du Centre-Est					
Entreprise de Construction de Bâtiment et Aménagement (E.C.B.A)	–	23 661 897	20 052 455	23 661 897	Offre normale 2 ^e
Services Généraux et Mobiliers (SGM)	14 964 663	17 658 303	14 964 663	17 658 303	Correction d'erreur de quantité : Item 5.1 du point B) : 10,08 au lieu de 18,08 ; soit 13608 F au lieu de 24408 F ; Item 2.2 : point C) : 0,38 au lieu de 1,38 ; soit 19 000 F au lieu de 69 000 F ; Item 5.1 du point D) : 10,08 au lieu 18, 08 ; soit 13 385 F au lieu de 24 010 F Offre anormalement basse et en-dessous du seuil de tolérance de 5% Non classé
Tendaogo Inter	–	20 125 744	17 055 715	20 125 744	Offre normale 1 ^{er}
Attributaires	Lot 1 : « Groupeement Tendaogo Inter et Conciergerie Africa Business » pour un montant de Deux cent deux millions cinq cent soixante-douze mille neuf cent trente-trois (202 572 933) francs CFA HTVA, soit Deux cent trente-neuf millions trente-six mille soixante et un (239 036 061) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours. Lot 2 : « Tendaogo Inter » pour un montant de Dix-sept millions cinquante-cinq mille sept cent quinze (17 055 715) francs CFA HTVA, soit Vingt millions cent vingt-cinq mille sept cent quarante-quatre (20 125 744) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.				

REGION DU NAZINON

PROVINCE DU ZOUNWEOGO

HAUT-COMMISSARIAT DE MANGA

Synthèse rectificative :

Demande de prix n° 2026-001/ MATM/RNZN/PZNW/HC-M/SG/CPAM, du 06 juillet 2026 relative à l'acquisition de matériels spécifiques pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de la DPEPPNF du ZOUNWEOGO

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N° 4447 du lundi 20 juillet 2026

DATE DE DEPOUILLEMENT ET DE DELIBERATION : 29/07/2026 ; **NOMBRE DE PLIS REÇUS** : 13

FINANCEMENT : Budget Etat, Exercice 2026

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU Francs CFA		MONTANT CORRIGE Francs CFA		Observations :	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
					Budget prévisionnel (E) : 25 345 076 FCFA TTC 0,85M : 19 939 786 1,15M : 26 977 357 Marge de tolérance (5%*0,85M) : 996 989 Application du seuil de tolérance (0,85M-Marge de tolérance) : 18 942 796	
MYRANALE TECH	-	18 838 040	-	18 838 040	Non conforme : Item 6 : compas pour tableau à craie en plastique (prospectus) fourni en lieu et place de compas en bois ; item 8 : cahier de 288 pages GF reliure cousue fourni en lieu et place de cahier de 288 pages GF reliure à spirale demandé.	Non classé
RACHI SERVICE	-	22 201 360	-	22 201 360	Non conforme , Absence de pièces administratives malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation N°2026-0214/MATM/RNZN/PZNW/HC-M/CPAM du 29/07/2026.	Non classé
IPCOM TECHNOLOGIES	-	20 186 360	-	20 186 360	Non recevable pour garantie de soumission non fournie	Non classé
PLANETE SERVICE	-	20 653 200	-	20 653 200	Conforme	4^e
DIANE-SA MULTI SERVICES	16 472 000	-	16 472 000		Conforme : - offre anormalement basse, dans le seuil de tolérance de 5%, - confirmation par lettre SN° du 05/08/2026 des prix proposés ainsi que de l'accord du soumissionnaire pour le relèvement du taux de la garantie de bonne exécution à 35% du montant HTVA du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants en cas d'attribution du marché.	3^e
DECLIQ TRADING SARL	-	20 554 540	-	20 554 540	Non Conforme : item 6 compas pour tableau à craie en plastique (prospectus) fourni en lieu et place de compas en bois.	Non classé
ELIF	17 323 700		17 323 700		Non Conforme : item 8 : Cahier de 288 pages GF, Format : 27 x 29,7 cm, fermé (avec un intervalle de tolérance de + ou – 5 mm) proposé en lieu et place de cahier 288 pages GF Format 21x29,7 cm, fermé (avec un intervalle de tolérance de + ou – 5 mm) demandé	Non classé
UNIVERSAL INNOVATION	16 409 420		16 409 420		Conforme - offre anormalement basse, dans le seuil de tolérance de 5%, - confirmation par lettre S/N° du 20/08/2026 des prix proposés ainsi que de l'accord du soumissionnaire pour le relèvement du taux de la garantie de bonne exécution à 35% du montant HTVA du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants en cas d'attribution du marché.	2^e
LPZAF	22 201 000		22 201 000		Conforme	5^e
ECOROF		19 485 910		26 002 460	Non conforme : hors enveloppe après correction du montant en chiffre de 21 500 de l' item 1 (craie blanche) conformément au montant en lettre sur le bordereau des prix unitaires de 21 000 FCFA et du montant de l' item 8 (rapporteur) conformément au montant en lettre sur le bordereau des prix unitaires de 9 000 FCFA en lieu et place de 900 F CFA montant en chiffre. Absence de pièces administratives malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation N°2026-0212/MATM/RNZN/PZNW/HC-M/CPAM du 29/07/2026	Non classé
GEDISER SARL	17 166 000		17 313 500		Conforme : - correction du montant en chiffre de 20 000 F FCFA de l' item 1 conformément au montant inscrit en lettre sur le bordereau des prix unitaires de 20 500 FCFA. - offre anormalement basse, dans le seuil de tolérance de 5%, - confirmation par lettre S/N° du 07/08/2026 des prix proposés ainsi que de l'accord du soumissionnaire pour le relèvement du taux de la garantie de bonne exécution à 35% du montant HTVA du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants en cas d'attribution du marché.	1^{er}
BYAM SERVICES	19 677 900		19 677 900		Non conforme : absence de pièces administratives malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation N°2026-0213/MATM/RNZN/PZNW/HC-M/CPAM du 29/07/2026	Non classé

PROLIB EQUIPEMENT AFIQUE SARL		21 960 456		21 960 456	Non conforme : Item 6 compas pour tableau à craie en plastique fourni en lieu et place de compas en bois	
Attributaire	GEDISER SARL pour un montant de dix-neuf millions cinq cent soixante-treize mille (19 573 000) francs CFA HTVA , après une augmentation des quantités de l' item 1 : de 295 à 406 et de l' item 2 : de 150 à 172 soit une variation de 14,95% en hausse par rapport à l'enveloppe initiale du soumissionnaire et avec un délai de livraison de trente (30) jours .					

FICHE DE SYNTHESE

Demande de prix n°2026-04/RNZN/PZNW/CBIN/CCAM du 16/07/2026 pour les travaux de réhabilitation et de réalisation d'infrastructures dans la commune de Bindé.

OBJET : Travaux de réhabilitation et de réalisation d'infrastructures dans la commune de Bindé.

FINANCEMENT : Budget Communal, gestion 2026/ Fonds propres.

Publication de l'avis dans la revue des marchés publics N° 4456 du vendredi 31 juillet 2026, page n°88

Convocation de la CCAM n° 2026-19/RNZN/PZNW/CBIN/M/PRCP du 03 août 2026

Date de dépouillement : 10 août 2026

Nombre de plis reçus : Trois (03) ; nombre de candidats pour le lot1 : deux (02) ; nombre de candidats pour le lot2 : un (01) .

Date de délibération : 10 août 2026

Lot 1 : Réhabilitation de deux bâtiments de la CEB dans la commune de Bindé						
N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
					Observations : Enveloppe financière (E) : 10 307 500 TTC P /1 : 10 030 500 TTC M (0,4P+0,6) : 10 196 500 TTC 0,85 M = 8 667 025 TTC (0.85M *5 %) = 433 351TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 8 233 674 TTC	
1	AFRICA CONSTRUCTION SARL	8 735 045	-	8 935 045	10 543 354	Non classé
	ENAF	8 500 000	-	-	10 030 500	Conforme
Attributaire :		ENAF pour un montant de Huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours				

Lot 2 : Construction d'un centre secondaire au profit du CSPS de Kaïbo Centre						
N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
					Observations : Enveloppe financière (E) : 2 992 500 TTC P /1 : 2 992 403 TTC M (0,4P+0,6) : 2 992 461 TTC 0,85 M = 2 543 592TTC (0.85M *5 %) = 127 180 TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 2 416 412TTC	
1	AFRICA CONSTRUCTION SARL	2 535 935	-	2 535 935	2 992 403	Conforme
Attributaire :		AFRICA CONSTRUCTION SARL pour un montant de deux millions cinq cent trente-cinq mille neuf cent trente-cinq (2 535 935) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours				

FICHE DE SYNTHESE

Demande de prix n°2026-03/RNZN/PZNW/CBIN/CCAM du 16/07/2026 pour les travaux de réalisation de deux (02) latrines institutionnelles VIP à quatre postes au profit de l'école primaire publique de Kaïbo Sud V3 et du CEG de Kaïbo Nord V2.

OBJET : Travaux de réalisation de deux (02) latrines institutionnelle VIP à quatre postes au profit de l'école primaire publique de Kaïbo Sud V3 et du CEG de Kaïbo Nord V2.

FINANCEMENT : Budget Communal, gestion 2026/ Fonds propres.

Publication de l'avis dans la revue des marchés publics N° 4451 du vendredi 27 juillet 2026, page n°126

Convocation de la CCAM n° 2026-16/RNZN/PZNW/CBIN/PRCP du 28 juillet 2026

Date de dépouillement : 04 août 2026

Nombre de plis reçus : Cinq (05)

Date de délibération : 04 août 2026

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
					Observations : Enveloppe financière (E) : 10 891 440 TTC P /3 : 8 936 176 TTC M (0,4P+0,6) : 10 109 334 TTC 0,85 M = 8 592 934 TTC (0.85M *5 %) = 429 647 TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 8 163 287 TTC	
1	AFRICA CONSTRUCTION	6 691 120	7 895 522	-	-	Offre non conforme : Agrément technique fourni non conforme aux prescriptions techniques du dossier de demande de prix. En effet le DDP excisait un agrément technique de

						catégorie LP OU R1 dans le Domaine de l'eau et de l'assainissement alors que le soumissionnaire a fourni l'agrément technique B3 en BTP	
2	AFRICA BUSINESSES PRO (ABP)	7 426 936	8 763 784	—	—	Non conforme : pièces administratives non transmises dans les délais réglementaires malgré la lettre de relance n°2026-17/RNZN/PZNV/CBIN/M/PRCP du 04/08/2026	Non classé
3	MOUMOUNI GLOBAL BUSINESS	7 400 000	8 732 000	—	—	Conforme	2ème
4	PHOREKA SERVICES	7 867 120	9 283 202	—	—	Conforme	3ème
5	HYDRAULIQUE WORKS AND PUBLIC COMPANY (STHTP). SARL	—	8 595 085	—	8 793 325	Conforme : erreur de quantité sur l'item II1 : au lieu de 1*80 000 = 80 000, lire 2,05*80 000= 164 000 entraînant une variation positive de 2% sur le total général TTC	1er
Attributaire :		HYDRAULIQUE WORKS AND PUBLIC COMPANY (STHTP). SARL pour un montant de Huit millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt-cinq (8 595 085) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Demande de propositions N°2026-02/CO/M/DCP :

Suivi-contrôle des travaux de construction du siège de la police municipale de Ouagadougou

Financement : Budget communal 2026 ; Date d'ouverture : 06-08-2026 ; Date de délibération : 14-08-2026

Criteres	Note technique/100	Montant F CFA TTC	Note financière /100	Note combinée /100	Rang
Soumissionnaire					
GROUPEMENT CIE-IC /TA-IC /CET-BTP & SERVICES	81,49	50 209 000	93,98	84	3ème
GROUPEMENT CAFI-B SARL/CADY SARL	75,66	69 876 531	67,53	74	5ème
MEMO SARL	89,32	65 000 000	72,60	86	2ème
GROUPEMENT AAPUI sarl/ARCADE/CEITP	95,49	59 244 680	79,65	92,3	1er
GROUPEMENT ARDI architectes conseils/INTER-PLAN	75,15	47 188 200	100	80,1	4ème
Attributaire	Le groupement AAPUI SARL/ARCADE/CEITP a été retenu pour un montant de cinquante-neuf millions deux cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt (59 244 680) F CFA TTC. La durée de la mission est de 09 mois				

REGION DU KADIOGO

COMMUNE DE KOMKI-IPALA

OBJET : demande de prix °2026-01/RKDG/PKAD/CRKI/SG/SCP du 07 juillet 2026 pour les **travaux de construction d'infrastructures marchandes** ; **FINANCEMENT** : Budget Communal/ Gestion 2026

Publication de l'avis : Quotidien n°4454 du mercredi 29 juillet 2026

Convocation de la CCAM : N°2025-01/RKDG/PKAD/CKI/MSG/SCP du 03/08/2026

Nombre de plis reçus : Sept (07) ; **DATE DE DELIBERATION** : 07/08/2026

Total des offres retenues :

Lot 1 : Quarante-deux millions quatre-vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-huit (42 086 488) FCFA TTC

Lot 2 : Vingt un millions six cent cinquante mille huit cent vingt-neuf (21 650 829) FCFA TTC

- Lot 1 : 0,85 M = 21 281 703 FCFA TTC, Seuil de tolérance (0,95*0,85 M) = 20 217 618 FCFA TTC.

- Lot 2 : 0,85 M = 10 922 641 FCFA TTC, Seuil de tolérance (0,95*0,85 M) = 10 376 509 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations/Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
lot 1 : Travaux construction de dix (10) boutiques aux marchés de naab-raaga plus une latrine à trois (03) postes					
COROBAT GROUP SARL		24 928 721 FCFA			Non Classé : -lettre de soumission non conforme ; -CV du personnel non conforme ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel.
ALTIBAT -CONSTRUCTION	17 813 110 FCFA				Non classé : -code d'éthique et de déontologie non conforme au modèle ; -attestation de disponibilité du chef maçon, du chef menuisier et de l'électricien non conforme ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel.
ESF BTP	17 695 000 FCFA				1^{er} , suite à la cnfirmation des prix, l'offre étant sous le seuil de la tolérance la garantie passe à 35%
GUYVAL SARL	18 000 000 FCFA				Non classé : -CV du personnel non sincères ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel ;
SOKABOUF		21 187 525 FCFA			Non classé : CV du personnel non sincères ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel.

E.K.M.F	17 971 515 FCFA HTVA			2 ^e
Lot 2 : Construction de vingt quatre (24) hangars marchands au marché de naab-Raaga				
COROBAT GROUP SARL		12 769 270 FCFA TTC		Non classé : - lettre de soumission non conforme ; - CV non conforme au formulaire ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel.
ESF BTP		9 150 000 FCFA HTVA		1^{er} Suite à la confirmation des prix, l'offre étant sous le seuil de la tolérance la garantie passe à 35%
GUYVAL SARL		9 250 000 FCFA HTVA		Non classé : - CV du personnel non sincères ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel ; - absence d'attestation de mise à disposition du camion benne.
SOKABOUF		10 491 144 FCFA TTC		Non classé : - CV du personnel non sincères ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel
E.K.M.F		9 198 160 FCFA HTVA		2 ^e
STS SARL		9 512 256 FCFA HTVA		Non classé : - CV du personnel non conforme au formulaire ; - absence de sticker sur le reçu d'achat du matériel.
Attributaires :	Lot 1 : ESF BTP pour un montant de dix-sept millions six cent quatre Vingt quinze mille (17 695 000) FCFA HTV avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours Lot 2 : ESF BTP pour un montant de : Neuf millions cent cinquante mille (9 150 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours			

REGION DES TANNOUNYAN

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSES DES OFFRES DE LA DEMANDE DE PRIX
N°2026-002/RTNY/PCMO/CBRG/SG/CCAM du 15 juin 2026 relative aux travaux de construction de trois (03) salles de classe au lycée municipale de Bérégadougou ; Financement : Budget communal + FMDL, Gestion 2026
Revue des marchés publics le quotidien N°4458 du mardi 04 août 2026
Date de dépouillement : jeudi 13 août 2026 ; Date de délibération : jeudi 13 août 2026
Nombre de soumissionnaires : quatre (04)

Convocation de la CCAM n° 2026– 002 / RTNY/ PCMO /CBRG/SG/PRCP du 10 août 2026

- E =22 768 066 FCFA TTC 0,6E = 13 660 840 FCFA TTC 0,4P =8 048 674 FCFA TTC
- M =21 709 514 FCFA TTC 0,85M =18 453 087 FCFA TTC ET 1,15M= 24 965 941 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EZID CONSTRUCTION & SERVICE	17459983	17 906 083	20 602 779,94	21 129 178	4 ^e	Offre non conforme Un chef maçon fournis en lieu et place de deux chefs maçons demandés ; Erreur de calcul à l'item II.7 (2 652 000 au lieu de 2 040 000) Pièces administratives non fournis malgré lettre n°2026-002/RTNY/PCMO/CBRG/SG/PRCP du 13 août 2026 lui invitant à fournir les pièces administratives.
PETISSE BTP	16 960 660				2 ^e	Offre conforme.
ECMI SARL	15857639		18712014		1 ^{er}	Offre conforme.
SHALIMAR SARL	17 484 720		20 631 970		3 ^e	Offre conforme Pièces administratives non fournis malgré lettre n°2026-004/RTNY/PCMO/CBRG/SG/PRCP du 13 août 2026 lui invitant à fournir les pièces administratives
Attributaire	ECMI SARL pour un montant de quinze millions huit cent cinquante-sept mille six cent trente-neuf (15 857 639) francs CFA HTVA soit dix-huit millions sept cent douze mille quatorze (18 712 014) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

REGION DE YAADGA

Demande de prix N°2026-002/RDYG/PPSR/COM-KRS/CCAM du 05/08/2026 portant travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) dans le village de Ribou. Financement : Commune de Kirsi - Imputation : Budget communal – Chapitre : 23 – Article : 234 – Paragraphe : 2341
- Publication de l'avis : QMP N°4466 du 14/08/2026 - Lettre de convocation de la CCAM : N°2026-002/RDYG/PPSR/CKRS/M/SG/PRCP du 21/08/2026
- Date d'ouverture des plis : 24/08/2026 - Nombre de soumissionnaires : Zéro (0)

Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
NEANT						
Attributaire	Infructueux pour absence de soumission					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Fourniture de pauses-café, pauses-café renforcées, pauses- déjeuner et la location de salles, au profit du Ministère de la Justice (MJ).

Avis de demande de prix n° 2026-021/MJ/SG/DMP du 26/08/2026

Financement : - Budget Etat, exercice 2026 ;

- Compte d'appui du Ministère de la Justice.

Autorité contractante : MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Montant prévisionnel : onze millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (11 474 576) FCFA HTVA soit treize millions cinq cent quarante mille (13 540 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de la Justice (MJ), exercice 2026.

Le **Ministère de la Justice (MJ)** dispose de fonds sur le budget de l'État afin de financer le programme « pilotage et soutien » et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre desdits Marchés.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
- **Lot 1 : Montant hors TVA : trois millions (3 000 000) de FCFA, soit trois millions cinq cent quarante mille (3 540 000) FCFA TTC.**

Lot 2 : Montant hors TVA : huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA HTVA, soit dix millions (10 000 000) de FCFA TTC.

2. La présente demande de prix est réservée aux [entreprises burkinabè et communautaires]
3. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :
- **Lot 1 : Fourniture de pauses-café et pauses- déjeuner et location de salles au profit de la DGPCP ;**
- **Lot 2 : Fourniture de pauses-café, pauses-café renforcées et pauses- déjeuner et location de salles au profit de l'AJE.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Le délai d'exécution est de : sept (07) jours par commande (lot 1) et de trente (30) jours par commande (lot 2).
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers au Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF /MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en un original et de **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot 1 et d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse : **secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le 09/09/2026, à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés/PI

ZERBO Sinaré

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition de matériels de bureau et de logements, de diverses fournitures au profit du SMA/DEDC et de matériels informatiques dans le cadre de la constitution d'un stock de sécurité au profit de la DGAIE

Rectificatif portant sur le numéro de la demande de Prix

Avis de demande de prix
N°2026-091/MEF/SG/DMP du 20/08/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Objet : Acquisition de matériels de bureau et de logements, de diverses fournitures au profit du SMA/DEDC et de matériels informatiques dans le cadre de la constitution d'un stock de sécurité au profit de la DGAIE.

- **Lot 1** : vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs CFA HTVA, soit trente millions (30 000 000) francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA HTVA, soit cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;
- **Lot 3** : dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-sept (18 644 067) francs CFA HTVA, soit vingt-deux millions (22 000 000) francs CFATTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer **l'acquisition de matériels de bureau et de logements, de diverses fournitures au profit du SMA/DEDC et de matériels informatiques dans le cadre de la constitution d'un stock de sécurité au profit de la DGAIE** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Montant prévisionnel HTVA et TTC en trois (03) lots :

- **Lot 1** : vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs CFA HTVA, soit trente millions (30 000 000) francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA HTVA, soit cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;
- **Lot 3** : dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-sept (18 644 067) francs CFA HTVA, soit vingt-deux millions (22 000 000) francs CFATTC.

La présente demande de prix est réservée aux entreprises suivantes :

- Réserve aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par des jeunes burkinabè (☒ X ☐ lot 1)
- Réserve aux petites entreprises ☒ X (Lot 2) ☐
- Réserve aux moyennes entreprises ☒ X (Lot 3) ☐

NB : Joindre obligatoirement tout document justifiant de la catégorie de l'entreprise concernée. L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présente DDPX.

4. Les acquisitions ou les prestations se décomposent en trois (03) lots :

- **Lot 1** : acquisition de matériels de bureau et de logements au profit de DGAIE;
- **Lot 2** : acquisition de diverses fournitures au profit du SMA/DEDC ;
- **Lot 3** : acquisition de matériels informatiques dans le cadre de la constitution d'un stock de sécurité au profit de la DGAIE.

5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée.

6. Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours**.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de (adresse complète de la Personne responsable des marchés).

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 3 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

- Lot 1 : neuf cent mille (900 000) FCFA ;
- Lot 2 : cent cinquante mille (150 000) FCFA.
- Lot 3 : six cent mille (600 000) FCFA

devront parvenir ou être remise au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**, avant le **09/09/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Pour le Directeur des Marchés Publics et par intérim,
le Chef de Service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles

Z. Georges ZOUNDI-I.
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Direction Générale du Budget

Avis de Demande de Prix
N°2026-093/MEF/SG/DMP du 24/08/2026
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Montant prévisionnel : Trente-huit millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-deux (38 745 762) francs CFA HTVA, soit Quarante-cinq millions sept cent vingt mille (45 720 000) francs CFA) francs CFA TTC

9. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, exercice 2026 afin de financer **l'acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Direction Générale du Budget (DGB)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.
10. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Direction Générale du Budget (DGB)**.
11. Le délai de validité du contrat est l'année 2026 et le délai d'exécution de chaque commande est fixé conformément aux tableaux relatifs à la liste des services courants et calendriers d'exécution à la page 68 du dossier.
12. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
13. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*préciser le type d'agrément le cas échéant*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
14. Les prestations sont en lot unique : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la DGB
15. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **Trente-huit millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-deux (38 745 762) francs CFA HTVA, soit Quarante-cinq millions sept cent vingt mille (45 720 000) francs CFA) francs CFA TTC.**
16. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
17. La passation du Marché sera conduite par Demande de prix tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
18. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics sise au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la zone d'activités commerciales et administratives (ZACA) Tél : (+226)25 47 20 69/ 64 91 35 51 et prendre connaissance des documents de Demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets Rez de chaussée du bâtiment R+11, situé dans la ZACA, 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.
19. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPDPX pour les informations détaillées.
20. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.
21. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du Rez de chaussée du bâtiment R+11, situé dans la Zone Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, au plus tard le **09/09/2026 à partir de 9 h00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
22. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. La garantie de soumission est valable 28 jours après le délai de validité de l'offre qui est de 70 jours.
23. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à partir de 9h00** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Économie et des Finances.
24. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent dossier d'appel d'offres.
25. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour le Directeur des Marchés Publics et par intérim,
le Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics*

Herbert KALMOGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de la DGEP

Avis de demande de prix
N°2026-094/MEF/SG/DMP du 24/08/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

-Lot unique : huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (8 305 085) francs CFA HTVA, soit neuf millions huit cent mille (9 800 000) francs CFA TTC.

11. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer **l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de la DGEP** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

12. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

13. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Montant prévisionnel HTVA et TTC en **lot unique** :

-Lot unique : huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (8 305 085) francs CFA HTVA, soit neuf millions huit cent mille (9 800 000) francs CFA TTC

La présente demande de prix est réservée aux **micro entreprises**.

NB : Joindre obligatoirement tout document justifiant de la catégorie de l'entreprise concernée. L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présente DDPX.

14. Les acquisitions ou les prestations se décomposent en **lot unique**:

- **Lot unique : acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de la DGEP.**

15. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée.

16. Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours**.

17. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de (adresse complète de la Personne responsable des marchés).

18. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 3 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la **régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70..

19. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA devra parvenir ou être remise au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**, avant le **09/09/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

20. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Pour le Directeur des Marchés Publics et par intérim,
le Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics**

Herbert KALMOGO -I.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition d'imprimés administratifs et de valeur au profit de la DGTCP

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-095/MEF/SG/DMP du 25/08/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant minimum : cinquante-huit millions sept cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-trois (58 776 483) francs CFA HTVA, soixante-neuf millions trois cent cinquante-six mille deux cent cinquante (69 356 250) francs CFA TTC ;

Montant maximum : soixante-dix-huit millions trois cent soixante-huit mille six cent quarante-quatre virgule zéro sept (78 368 644,07) francs CFA HTVA, soit Quatre-vingt-douze millions quatre cent soixante-quinze mille (92 475 000) francs CFA TTC.

NB : le calcul des offres anormalement basses se fera aussi bien sur les montants minimums que sur les montants maximums.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition d'imprimés administratifs et de valeur au profit de la DGTCP** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Montant prévisionnel HTVA et TTC en **lot unique** :

Montant minimum : cinquante-huit millions sept cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-trois (58 776 483) francs CFA HTVA, soixante-neuf millions trois cent cinquante-six mille deux cent cinquante (69 356 250) francs CFA TTC ;

Montant maximum : soixante-dix-huit millions trois cent soixante-huit mille six cent quarante-quatre virgule zéro sept (78 368 644,07) francs CFA HTVA, soit Quatre-vingt-douze millions quatre cent soixante-quinze mille (92 475 000) francs CFA TTC.

La présente demande de prix est réservée aux entreprises : **sans objet**

4. Les acquisitions ou les prestations se décomposent **en lot unique**:
- **Lot unique : acquisition d'imprimés administratifs et de valeur au profit de la DGTCP.**
5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée.
6. Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours. Par ailleurs, les échantillons sont disponibles à la DGAIE pour consultation.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de (*adresse complète de la Personne responsable des marchés*).
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement **du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.**
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux millions cinq cent mille (**2 500 000**) FCFA devra parvenir ou être remise au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le 09/09/2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour le Directeur des Marchés Publics et par intérim,
le Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics*

Herbert KALMOGO -I.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition de matériel de communication et de visioconférence

Avis de demande de prix
N°2026-096/MEF/SG/DMP du 27/08/2026
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Objet : Acquisition de matériel de communication et de visioconférence

- Lot 1 : Acquisition de matériel de communication au profit de l'IGF ;
- Lot 2 : Acquisition et installation de matériel de visioconférence au profit de la CNLF.

Montant prévisionnel :

- Lot 1 : Deux millions neuf cent soixante-six mille cent deux (2 966 102) francs CFA HTVA et trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

1. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition de matériel de communication et de visioconférence**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
 - Lot 1 : Deux millions neuf cent soixante-six mille cent deux (2 966 102) francs CFA HTVA et trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA TTC ;
 - Lot 2 : Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.
3. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :
 - lot 1 : Acquisition de matériel de communication au profit de l'IGF ;
 - lot 2 : Acquisition et installation de matériel de visioconférence au profit de la CNLF.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chacun des lots.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les locaux de la **Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à la régie de la **Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement **du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent cinq mille (105 000) francs CFA** pour le lot 1 et **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** pour le lot 2 devront parvenir ou être remise au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** avant le **09/09/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour le Directeur des Marchés Publics et par intérim,
le Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics*

Herbert KALMOGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Confection des effets d'habillement et de rideaux au profit de l'Agence de Gestion du Péage

Avis de demande de prix à commande
N°2026-07/MEF/SG/DG-AGP/DFC émis le : 24/08/2026
Financement : Budget de l'AGP, Exercice 2026

Montant prévisionnel : 25 508 474 F CFA HTVA et 30 100 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Agence de Gestion du Péage.

1 L'Agence de Gestion du Péage dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)*, lance une demande de prix ayant pour objet, la **confection des effets d'habillement et de rideaux** avec l'intention d'utiliser une partie de son budget pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **Vingt-cinq millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quatorze (25 508 474) francs CFA HTVA et trente millions cent mille (30 100 000) francs CFA TTC.**

La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire*.

4 Les acquisitions se décomposent en *un lot unique*.

5 Le délai d'exécution est de : cent vingt (120) jours, à raison de trente (30) jours par ordre de commande.

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'AGP (1^{er} étage), **Sise à Ouaga 2000, Boulevard Mouammar KADHAFI, Immeuble DAKOURE, secteur 53, 05 BP 6466 Ouagadougou 05 - Tél : +226 25 37 69 28, Fax : +226 25 37 69 18.**

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'AGP (1^{er} étage), **Sise à Ouaga 2000, Boulevard Mouammar KADHAFI, Immeuble DAKOURE, secteur 53, 05 BP 6466 Ouagadougou 05 - Tél : +226 25 37 69 28, Fax : +226 25 37 69 18** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** au Service Finance et Matières de la Direction des finances et de la Comptabilité de l'AGP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Finances et de la Comptabilité ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **six cent deux mille (602 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'AGP (1^{er} étage), **Sise à Ouaga 2000, Boulevard Mouammar KADHAFI, Immeuble DAKOURE, secteur 53, 05 BP 6466 Ouagadougou 05 - Tél : +226 25 37 69 28, Fax : +226 25 37 69 18**, avant le **09/09/2026, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des finances et de la comptabilité ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Finances et de la Comptabilité

Oumarou ZONGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Achat de travaux, matériels et équipements

Avis de demande de prix

N°2026/15/MS/SG/CHU-T

Date:24/08/2026

Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2026

Montant prévisionnel : Vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois **(20 338 983)** francs CFA HTVA et Vingt-quatre millions **(24 000 000)** francs CFA CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).
2. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) dispose des fonds *propres* afin de financer **l'achat de travaux, matériels et équipements tels**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **achat de travaux, matériels et équipements tels** que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
4. *Le Montant prévisionnel de la présent demande de prix est de Vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) francs CFA HTVA et vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA TTC.*
5. *La présente demande de prix est réservée : sans objet.*
6. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments, **lot unique, avec un délai d'exécution de trente (30) jours**.
7. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
8. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique. TEL 25 49 09 00 ; et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après *du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo* de 7h 30 mn à 16h 00 mn.
9. Les candidats éligibles, intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une **somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après *à la caisse des urgences polyvalente du CHU-T*. La méthode de paiement sera en numéraires.
10. Les offres devront être soumises à la Direction des Marchés Publics (DMP) au plus tard le **09/09/2026** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie¹ ou d'une garantie financière d'un montant de **Quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA**.
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à 9 h 00** dans la salle de réunion du bâtiment administratif R+1.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Olo DOLY

Administrateur des Services de Santé

SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE

Acquisition d'autres matériels techniques au profit du SAMU

Avis de demande de prix
N° 2026-009/MS/SG/SAMU/DG/PRCP du 06 août 2026
Financement : BUDGET DU SAMU, EXERCICE 2026

Montant prévisionnel pour les deux lots : 13 000 000 FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix à commande fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du SAMU.

1. Le SAMU dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : **Acquisition d'autres matériels techniques au profit du SAMU** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Cette demande de prix est composée deux lots et intitulées comme suit :
Lot 1 : Acquisition et installation du dispositif de géolocalisation à bord des ambulances au profit du SAMU ;
Lot 2 : Acquisition et installation des matériels et pièces de rechanges médico-techniques au profit du SAMU.
4. Les acquisitions se décomposent en **(deux lots)** répartis comme suit :
-Lot 1 : Huit millions (8 000 000) francs CFA TTC ;
-Lot 2 : Cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
5. Le délai d'exécution est de quinze (15) jours pour le lot 1 et trente (30) jours pour le lot 2.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique situé à la Direction Générale du SAMU, Boulevard Thomas SANKARA et du côté Est du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO, sise à Ouaga tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 tél : 71 11 18 92.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique au bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot** à l'agence comptable du SAMU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.
8. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **cent soixante mille (160 000) francs CFA pour le lot 1, et de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personnes Responsable des Marchés sis à la Direction Générale du SAMU au plus tard le **09/09/2026 à 9h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Alamoussa ZAN
Administrateur des Services de Santé

MINISTERE DE LA SANTE

Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB, CNLC et CNLAT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N°2026-0034/MS/SG/DMP du 18 aout 2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2026 du Ministère de la Santé

Source de financement : **Budget de l'Etat, Exercice 2026**

Intitulé du Marché : Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB, CNLC et CNLAT.

1. Le Ministère de la Santé dispose des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB, CNLC et CNLAT.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB, CNLC et CNLAT en trois (03) lots.
 - Lot 1 : Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB ;
 - Lot 2 : Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du, CNLC,
 - Lot 3 : Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques d'équipements divers au profit du CNLAT ;

Montants Prévisionnels

Désignation	Montants HTVA	Montants TTC
Lot 1 : acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB ;	30 000 000	35 400 000
Lot 2 : acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du, CNLC ;	60 000 000	70 800 000
Lot 3 : acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques d'équipements divers au profit du CNLAT ;	10 000 000	11 800 000

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère de la santé et de l'hygiène publique et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Rue : Avenue KUMDA YOORE, Porte : 133 située dans l'enceinte de l'ex-Trypano 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina de 08 h 00mn à 15h 00mn.

5. les exigences en matière de qualifications concernent les lots 1, 2 et 3 :

- Des agréments médicotechniques de catégorie A3 ou équivalent pour tous les lots (1, 2 et 3) ;

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50.32.47.74/75 :

- lots 1 : Trente mille (30 000) francs CFA,
- lots 2 : Cinquante mille (50 000) francs CFA,
- lots 3 : Vingt mille (20 000) francs CFA,

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29/09/2026 à 9 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et des personnes présentes à la direction des marchés publics du Ministère de la santé et de l'hygiène publique, dans l'enceinte de l'ex-Trypano, Porte : 133 située, Rue : Avenue KUMDA YOORE, 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina à 09 heures TU.

8. Justifiées des garanties de soumission conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ci-après :

Lot	Lot 1	Lot 2	Lot 3
Garantie de soumission (FCFA)	750 000	1 500 000	350 000

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période **de quatre-vingt-dix jours (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. **Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.**

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL-BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)

Acquisition de réactifs et consommables pour le suivi de la résistance des mycoplasmes aux antibiotiques au titre de l'année 2026 dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - Burkina Faso

AVIS DE DEMANDE COTATION
N°2026-005/MAERAH/SG/PRAPS 2-BF
Date de la Demande de Cotation : 11 Août 2026
Pays : Burkina Faso

COMPOSANTE 1 : AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ANIMALE ET CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES
Source de financement : Banque Mondiale (IDA don D800 BF et Crédit 6862 BF)
Reference STEP: BF-PRAPS-BF-550168-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de réactifs et consommables pour le suivi de la résistance des mycoplasmes aux antibiotiques au titre de l'année 2026 dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - Burkina Faso (PRAPS 2-BF).
2. L'objectif global de la prestation est de disposer de réactifs et consommables pour le suivi de la résistance des mycoplasmes aux antibiotiques au titre de l'année 2026. C'est à ce titre que cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour l'acquisition de réactifs et consommables pour le suivi de la résistance des mycoplasmes aux antibiotiques au titre de l'année 2026 dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - Burkina Faso (PRAPS 2-BF).
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016, Révision Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023, Février 2025 et septembre 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise à Ouagadougou (PASPANGA) sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie, des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.
6. Les offres devront être remises main à main au secrétariat du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, Avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) au plus tard le **09/09/2026 à 10 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 10h 30 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - une quittance d'achat de la cotation auprès de la DGCMEF d'un montant de **vingt mille (20 000) FCFA** ;
 - Avoir une autorisation d'ouverture de laboratoire biomédical (vétérinaire) en cours de validité
 - Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA.
8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur

Dr Souleymane PINDE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL-BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)

Acquisition de consommables et de réactifs pour le suivi de la qualité des vaccins contre la PPCB pour le compte de la campagne de vaccination 2026-2027 dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - Burkina Faso

AVIS DE DEMANDE COTATION
N°2026-008/MAERAH/SG/PRAPS 2-BF
Date de la Demande de Cotation : 11 Août 2026
Pays : Burkina Faso

COMPOSANTE 1 : AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ANIMALE ET CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES
Source de financement : Banque Mondiale (don IDA D800 BF et Crédit 6862 BF).
Reference STEP: BF-PRAPS-BF-516084-GO-RFQ

1 Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de consommables et de réactifs pour le suivi de la qualité des vaccins contre la PPCB pour le compte de la campagne de vaccination 2026-2027 dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - Burkina Faso (PRAPS 2-BF).**

2 L'objectif global de la prestation est de disposer de réactifs et consommables pour le suivi de la qualité des vaccins contre la PPCB pour le compte de la campagne de vaccination 2026 2027. C'est à ce titre que cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs **pour l'acquisition de consommables et de réactifs pour le suivi de la qualité des vaccins contre la PPCB pour le compte de la campagne de vaccination 2026-2027 dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - Burkina Faso (PRAPS 2-BF).**

3 La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016, Révision Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023, Février 2025 et septembre 2025 ».

4 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise à Ouagadougou (PASPANGA) sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

5 Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie, des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 03 84 44 44.

6 Les offres devront être remises main à main au secrétariat du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, Avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) au plus tard le **10/09/2026 à 10 heures 00 minute** TU en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 10h 30 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

7 Les exigences en matière de qualifications sont :

- une quittance d'achat de la cotation auprès de la DGCMEF d'un montant de **vingt mille (20 000) FCFA** ;
- Avoir une autorisation d'ouverture de laboratoire biomédical (vétérinaire) en cours de validité ;
- Fournir un marché similaire dans le domaine biomédical exécuté avec succès au cours des trois (03) dernières années ;
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant d'un **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**

8 Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

9 L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur

Dr Souleymane PINDE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE

Acquisition et installation d'équipements numériques pour les centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso

Avis d'Appel d'Offres Ouvert accéléré
n°2026-02/MFS/SG/DMP du 19/08/2026

SUIVANT AUTORISATION
N°2026-0001865/MFS/CAB DU 18/08/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du Ministère de la Famille et de la Solidarité.

Le MFS a obtenu un financement du Fonds pour l'Accès et le Service Universels (FASU) au titre du Marché.

2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de : *cent cinquante-deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (152 542 373) FCFA HTVA soit cent quatre-vingt millions (180 000 000) FCFA TTC. Il se répartit comme suit :*

Lot 1 : Huit millions cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (8 101 695) HTVA soit neuf millions cinq cent soixante mille (9 560 000) FCFA TTC

Lot 2 : Quatre-vingt millions trois cent cinquante-six mille deux cent quinze (80 356 215) FCFA HTVA soit quatre-vingt-quatorze millions huit cent vingt mille trois cent trente-quatre (94 820 334) FCFA TTC

Lot 3 : Soixante-quatre millions quatre-vingt-quatre mille quatre cent soixante-trois (64 084 463) FCFA HTVA soit soixante-quinze millions six cent dix-neuf mille six cent soixante-six (75 619 666) FCFA TTC.

3. Le Ministère de la Famille et de la Solidarité sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : **Acquisition et installation d'équipements numériques pour les centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par lot.**

4. Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de mobilier de bureau au profit des centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso (Djoro, Nando, Yaadga, Bankui, Tannounyan, Nazinon, Oubri, Nakambé et Kadiogo)

Lot 2 : Acquisition et installation d'équipements numériques pour les centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso (Djoro, Nando, Yaadga, Bankui et Tannounyan)

Lot 3 : Acquisition et installation d'équipements numériques pour les centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso (Nazinon, Oubri, Nakambé et Kadiogo)

5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au 2^{ème} immeuble de l'hôtel administratif, 1^{er} étage, rue de l'Europe 01 BP 515 Ouagadougou 01 téléphone 25 50 53 67** du lundi au jeudi de **7h30 à 15h30** et le vendredi de **7h30 à 16h00** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres y relatif.
8. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :

Lot 1 : vingt mille (20 000) FCFA conformément aux dispositions de l'arrêté n°2018-448/MINEFID/CAB du 26/10/2018

Lot 2 et lot 3 cinquante mille (50 000) FCFA pour chacun des lots conformément aux dispositions de l'arrêté n°2018-448/MINEFID/CAB du 26/10/2018

au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au 2ème immeuble de l'hôtel administratif, 1er étage, rue de l'Europe 01 BP 515 Ouagadougou 01 téléphone 25 50 53 67 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Les cahiers de charge des dossiers sont payables à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Famille et de la Solidarité, 2ème immeuble de l'hôtel administratif, 1^{er} étage, 01 BP 515 Ouaga 01* avant le **14/09/2026 à 09 heures 00 minute T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière de :

Lot 1 : deux cent quarante mille (240 000) FCFA

Lot 2 : deux millions huit cent quarante mille (2 840 000) FCFA

Lot 3 : deux millions deux cent soixante mille (2 260 000) FCFA,

Conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/09/2026 à 9 heures** à l'adresse suivante : salle de réunion du Ministère de la Famille et de la Solidarité, sis au Rez-de-chaussée 2ème immeuble de l'hôtel administratif du centre à Ouagadougou au Burkina Faso.

NB : un agrément technique domaine 5 en matière informatique, intégrateur de solutions informatiques est exigé pour le Lot 2 et Lot 3.

*La Présidente de la Commission
D'Attribution des Marchés/PI*

Wendlasida Constance ZOROME /KABORE
Administrateur des Services Financiers

AGENCE FASO ABATTOIRS

Acquisition des équipements de protection individuelle

Demande de prix
N°2026-0004/AFA/DG/PRCP du 25 Août 2026
Financement : Budget AFA, exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA : seize millions neuf cent quarante-quatre mille neuf cent quinze **(16.944.915)** Franc CFA

Montant prévisionnel TTC : dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille **(19.995.000)** Franc CFA

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publié dans la Revue des Marchés Publics du **02 février 2026**

1. **L'Agence Faso Abattoirs** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition des équipements de protection individuelle (EPI)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **seize millions neuf cent quarante-quatre mille neuf cent quinze (16.944.915) Franc CFA HTVA** et de **dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (19.995.000) Franc CFA TTC** pour le lot unique

3. La présente demande de prix est réservée aux *[entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire]* ou aux *[micro, petites ou moyennes entreprises]*, ou *[aux entreprises burkinabè à direction féminine, aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè ou aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des personnes vivant avec un handicap]*.

4. Les acquisitions se décomposent en **lot unique** comme suit : **acquisition des équipements de protection individuelle (EPI)**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour **lot unique**

5. Le délai d'exécution est de : **Trente (30) jours**.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 KOSSODO, zone industrielle en face de la RN3**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 KOSSODO, zone industrielle en face de la RN3** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA** à la régie de la **DG-CMEF sise au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un **(01) original** et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) Franc CFA** devront parvenir ou être remises au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 KOSSODO, zone industrielle en face de la RN3** avant le **09/09/2026 à 09 heures**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

DIALLO Mamadou
Chevalier de l'Ordre national

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

**Acquisition et installation de matériels techniques pour les salles de cours
au profit de l'UJKZ**

Avis de demande de prix

N°2026- 036 /MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP portant

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, exercice 2026

Montant prévisionnel : vingt-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA HTVA soit trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Université Joseph KI-ZERBO.

1. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition et l'installation de matériels techniques pour les salles de cours au profit de l'UJKZ**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA HTVA soit trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée : aux moyennes entreprises.
5. Les acquisitions sont en lot unique : **Acquisition et installation de matériels techniques pour les salles de cours au profit de l'UJKZ.**
6. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **trente (30) jours.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **09/09/2026, à 9 heures 00 minute.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix **(70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés

Nongassomde Gustave KAFANDO

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Terrassement et nivellement du terrain et de construction de toilettes externes sur le site de zakin au profit de la CNLF**Rectificatif sur les références de l'avis de demande de prix**

Avis de demande de prix
N°2026-092/MEF/SG/DMP du 20/08/2026
Financement : Fonds d'équipement CNLF

Objet : Terrassement et nivellement du terrain et de construction de toilettes externes sur le site de zakin au profit de la CNLF

-lot 2 : Terrassement et nivellement du terrain au profit de la CNLF

-lot 3 : Travaux de construction de toilettes externes sur le site de Zakin au profit de la CNLF

Montant prévisionnel :

-Lot 2 : 12 711 864 FCFA HTVA soit 15 000 000 FCFA TTC

-Lot 3 : 8 474 576 FCFA HTVA soit 10 000 000 FCFA TTC

9. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.
10. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le terrassement et nivellement du terrain et de construction de toilettes externes sur le site de zakin au profit de la CNLF, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
11. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
-Lot 2 : 12 711 864 FCFA HTVA soit 15 000 000 FCFA TTC
-Lot 3 : 8 474 576 FCFA HTVA soit 10 000 000 FCFA TTC.
12. La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises pour chacun des lots.
13. Le Ministère de l'Economie et des Finances sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
-lot 2 : Terrassement et nivellement du terrain au profit de la CNLF avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
-lot 3 : Travaux de construction de toilettes externes sur le site de Zakin au profit de la CNLF avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
14. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
15. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.
16. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **au guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** pour chacun des lots 2 et 3 à la **régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement du **bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**.
17. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix devra parvenir ou être remise au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
18. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** pour le lot 2 et **trois cent mille (300 000) francs CFA** pour le lot 3.
19. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
20. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 09/09/2026 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00

Pour le président des Marchés Publics,
le Chef de Service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, chargé de l'intérim

Z. Georges ZOUNDI
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE LA SANTE

Travaux d'aménagement du chapiteau médicalisé et climatisé du CMA de Dô

Avis de demande de prix
n°2026-0037/MS/SG/DMP du 28 août 2026
Financement : Budget PSSR II (LAD-Grant ID5657-Y2 Budgeted Work Plan)

Lot unique : Travaux d'aménagement du chapiteau médicalisé et climatisé du CMA de Dô.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2026 du programme de santé sexuelle et reproductive-phase II.

1. Le Ministère de santé a obtenu des fonds de la Fondation Susan Thompson Buffet, afin de financer le Programme santé sexuelle et Reproductive phase II (PSSR II) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément technique en bâtiment de **catégorie B1 au moins** couvrant la région concernée), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension et soient en règle vis-à-vis de l'administration, en fournissant les pièces administratives ci-après en cours de validité :

- l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- l'attestation de situation cotisante ;
- l'attestation de non engagement du Trésor Public ;
- l'attestation de soumission aux marchés publics délivrée par la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales.
- l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre Professionnel ;
- le certificat de non faillite en cours de validité.

Pour les soumissionnaires établis ou ayant leur base fixe dans la zone UEMOA, ils fournissent en plus registre du commerce et du crédit mobilier et de l'attestation de non faillite, les pièces administratives délivrées par les autorités de leurs pays de base fixe ou de leur pays d'établissement.

S'agissant des soumissionnaires établis ou ayant leur base fixe hors de l'UEMOA, ils devront fournir le registre du commerce et du crédit mobilier et l'attestation de non faillite

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **cinquante-quatre millions cent soixante et onze mille deux cent cinquante (54 171 250) francs CFA HTVA soit soixante-trois millions neuf cent vingt-deux mille soixante-quinze (63 922 075) francs CFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée aux : **sans objet.**
4. Les travaux sont constitués d'un lot unique : **travaux d'aménagement du chapiteau médicalisé et climatisé du CMA de Dô.**
5. **Le délai d'exécution des travaux est de trente (30) jours.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé ; Avenue Kumda Yooré ; Porte n°133 ; Ouagadougou ; Code postal : 03 BP 7009 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso.
7. Une visite de site est prévue et obligatoire et sera sanctionnée par une attestation de visite de site. Un communiqué viendra préciser la date, l'heure et les modalités pratiques d'organisation de la visite de site.
8. Tout Candidat éligible et intéressé peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé, Avenue Kumda Yooré, Porte n° 133, 03 BP 7009 Ouagadougou 03, contre paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** auprès du Régisseur de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers, tél. : 50 32 47 74/75.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d' **un million neuf cent mille (1 900 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ;Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso, avant le **09/09/2026 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
11. L'administration se réserve le droit de modifier tout, partie ou de ne donner aucune suite au présent avis de demande de prix.

Le Directeur des Marchés Publics P/I

Bila DIALGA

MINISTERE DE LA SANTE

Travaux de réhabilitation des bâtiments de la DGESS et de la DGSP

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N°2026- 0032 IMS/SG/DMP du 14/08/2026
Financement : LAD Grant ID 5657 Y2 Budgeted Work Plan

1. Cet Avis d'appel d'offres accéléré fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés 2026 du Programme de santé sexuelle et Reproductive phase II (PSSR II).
2. Le Ministère de santé a obtenu des fonds de la Fondation Susan Thompson Buffet, afin de financer le Programme santé sexuelle et Reproductive phase II (PSSR II) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres par lot est :
Lot1 : Cent dix millions cent soixante-quinze mille trois cent quatre-vingt-quatorze (110 175 394) francs CFA HTVA soit Cent trente millions six mille neuf cent soixante-cinq (130 006 965) francs CFA TTC
Lot 2 : Cent trois millions cinq cent soixante-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (103 569 299) francs CFA HTVA soit Cent vingt-deux millions deux cent onze mille sept cent soixante-treize (122 211 773) francs CFA TTC
4. Le présent appel d'offres accéléré est réservé à : sans objet
5. Le Ministère de la santé/ Programme de santé sexuelle et Reproductive phase II (PSSR II) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la DGESS et de la DGSP avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours pour chaque lot.
6. Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :
Lot 1 : Travaux de réhabilitation du bâtiment de la DGSP ;
Lot 2 : Travaux de réhabilitation du bâtiment de la DGESS.
7. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
8. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Kumda Yooré ; Porte n°133 ; Ouagadougou ; Code postal : 03 BP 7009 Ouagadougou 03; Burkina Faso aux jours et heures ouvrables de 8 heures à 16 heures.
10. Les exigences en matière de qualifications sont : Joindre un agrément technique de catégorie B 2 minimum dans le domaine des BTP et couvrant la zone d'exécution des travaux, une ligne de crédit, la liste du personnel et du matériel exigés, la liste des pièces administratives exigées. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
11. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) en FCFA par lot à l'adresse mentionnée ci-après : Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 25.32.47.74/75. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par la méthode main à main pour tout moyen d'acheminement des plis.
12. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : : Secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la santé sise au 03 BP 7009 Ouagadougou, sis dans le nouveau bâtiment du magasin central dudit Ministère, situé dans la cour de l'ex-trypano, Avenue KUMDA YOORE, Porte n°133 Ouagadougou – Burkina Faso au plus tard le **14/09/2026 à 9 heures GMT** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois millions cinq cent mille (3 500 000) F CFA pour chaque lot.
14. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours par lot à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
15. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/09/2026 à 9 heures GMT** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de la santé, Ouagadougou, 03 BP 7009 Ouagadougou, sis dans le nouveau bâtiment du magasin central dudit Ministère, situé dans la cour de l'ex-trypano, Avenue KUMDA YOORE, Porte n°133 Ouagadougou – Burkina Faso au plus tard le **14/09/2026 à 9 heures GMT**.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC-PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO

Constitution d'une base de prestataires complémentaire à consulter pour les demandes de cotations au cours de l'année 2026 au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso

Rectificatif du Quotidien N° 4475 – Jeudi 27 août 2026, page 49, portant sur la date limite des dépôts des offres

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET COMPLEMENTAIRE
N°2026-03/ MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRCP
du 21 août 2026.**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2026, le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) lance un avis à manifestation d'intérêt complémentaire en vue de la constitution d'une liste de prestataires complémentaire à consulter pour les demandes de cotations.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composée de prestataires que le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) pourra consulter dans le cadre des prestations courantes.
3. La participation est ouverte à toutes personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, pour le domaine ci-après.

I-AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

Lot 1 : Entretien, réparation et maintenance de matériel et mobilier de bureau,
Lot 2 : Entretien et réparation de matériels roulants à deux roues,
Lot 3 : Location de salle d'hôtel et fourniture de dîner pour la tenue d'un séminaire des Ambassadeurs du Volontariat.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise secteur 10, Citée An III, 1^{er} étage ;11 BP 323 Ouagadougou CMS 11 ; Tél (226) 25 37 40 78 chaque jour ouvrable de 7h30 à 15h30. Le dossier d'inscription est composé de :

Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Directeur Général du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat,
Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et ses compétences dans le domaine d'intervention choisi,
Une copie du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM),
Une attestation de situation fiscale valide.

5. Les manifestations d'intérêt présentées en un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise secteur 10, Citée An III, 1^{er} étage ;11 BP 323 Ouagadougou CMS 11 ; Tél (226) 25 37 40 78 tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 au plus tard le **07/09/2026 à 9h00 T.U.**

6. En cas d'envoi par la Poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la réception de la proposition transmise par le candidat.

7. Le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent avis à manifestation d'intérêt.

***La Personne Responsable des Marchés par Intérim
Président de la Commission d'Attribution des Marchés.***

Souleymane GUIRO



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Achat de médicaments et consommables chirurgicaux et anesthésiques pour la stratégie avancée de chirurgie pédiatrique

Avis de demande de prix
N°2026-21/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 14 août 2026
Financement : *budget CHR, gestion 2026*

Montant prévisionnel : neuf millions trois cent mille (9 300 000) de francs CFA HTVA.
Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

- 1 Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou (CHR-DDG) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer : **l'achat de médicaments et consommables chirurgicaux et anesthésiques pour la stratégie avancée de chirurgie pédiatrique**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Autorisation de création d'un établissement pharmaceutique de vente en gros ou d'un établissement pharmaceutique de distribution en gros**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **neuf millions trois cent mille (9 300 000) de francs CFA HTVA ;**
- 4 La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.
- 5 Les acquisitions sont en lot unique : : **achat de médicaments et consommables chirurgicaux et anesthésiques pour la stratégie avancée de chirurgie pédiatrique**
- 6 Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.
- 7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publics, sis au bâtiment administratif. Contact téléphonique : 51 32 70 84. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique, *sis au bâtiment administratif* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot** à l'agence comptable dudit CHR auprès du caissier principal.
- 8 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** pour le lot, devront parvenir ou être remises au bureau de Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **09/09/2026 à 09 heures 00mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés.

Drissa NAON

Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Acquisition de matériel péri-informatiques

Avis de demande de prix
N°2026 -20/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 14 août 2026 pour
Financement : *budget CHR, gestion 2026*
Montant prévisionnel : vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1. Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou (CHR-DDG) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition de matériels péri-informatiques**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément technique catégorie A1 en matière informatique**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA TTC** ;
4. La présente demande de prix est réservée aux **moyennes entreprises**.
5. Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition de matériels péri-informatiques**
6. Le délai d'exécution est de : quarante-cinq (45) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publics, sis au bâtiment administratif. Contact téléphonique : 51 32 70 84.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique, *sis au bâtiment administratif* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *trente-mille (30 000) francs CFA pour le lot* à l'agence comptable dudit CHR auprès du caissier principal.

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **six cent vingt-cinq mille (625 000) FCFA** pour le lot, devront parvenir ou être remises au bureau de Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **09/09/2026 à 09 heures 00mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission
d'attribution des marchés.**

Drissa NAON
Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Fourniture de pauses- café et déjeuners pour la stratégie avancée de chirurgie pédiatrique

Avis de demande de prix

N°2026-22/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 14 août 2026

Financement : *budget CHR, gestion 2026*

Montant prévisionnel : un million six cent sept mille deux cent soixante-douze (1 607 272) FCFA HTVA et un million sept cent soixante-huit mille (1 768 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1. Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou (CHR-DDG) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer : **la fourniture de pauses- café et déjeuners pour la stratégie avancée de chirurgie pédiatrique**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est d'**un million six cent sept mille deux cent soixante-douze (1 607 272) FCFA HTVA et un million sept cent soixante-huit mille (1 768 000) FCFA TTC**.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises de droit burkinabè à direction féminine **X**.
5. Les acquisitions sont en lot unique : : **la fourniture de pauses- café et déjeuners pour la stratégie avancée de chirurgie pédiatrique**

Le délai d'exécution sera fonction de la durée de l'activité précisée sur la commande.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable de la commande publics, sis au bâtiment administratif. Contact téléphonique : 51 32 70 84.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique, *sis au bâtiment administratif* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA pour le lot** à l'agence comptable dudit CHR auprès du caissier principal.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot, devront parvenir ou être remises au bureau de Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **09/09/2026 à 09 heures 00mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission
d'attribution des marchés.**

Drissa NAON
Administrateur des Services de Santé

COMMUNE DE KOUBRI

Acquisition et installation de feux tricolores au profit de la Mairie de Koubri

Avis de demande de prix
N° 2026-04/RKDG/PKDG/CKBR/M/PRM du 18 Août 2026.
Financement : ADCT, gestion 2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la commune de Koubri.
2. La commune de Koubri dispose de fonds sur le budget communal et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
- Lot unique : vingt-deux millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (22 033 898) F CFA HTVA et vingt-six millions (26 000 000) F CFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à : *sans objet*.
5. La commune de Koubri sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux dont l'objet est le suivant :
- acquisition et installation de feux tricolores au profit de la Mairie de Koubri avec un délai d'exécution n'excédant pas deux (02) mois ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Koubri ; Personne Responsable des Marchés : NOUGTARA Somwaoga, tél : **79 52 42 90** ; et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de Koubri auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés (service des marchés publics), tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés (service des marchés publics) ou le retirer auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** à la régie des recettes de la mairie de Koubri. La méthode de paiement sera **en numéraire**.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Koubri, avant le **09/09/2026, à 09 heures 00 minutes** en un (1) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) *francs CFA*.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à 09h 05 MN TU** dans la *salle de réunion de la nouvelle mairie*.

**La Personne Responsable des Marchés, Président
de la Commission d'attribution des marchés**

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

REGION DES KOULSE

Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la Mairie de Nagbingou
Acquisition de matériel informatique de bureau au profit de la Mairie de Nagbingou

Avis de demande de prix
N° 2026- 01 /RKLS/PNMT/CNBG/M/PRCP du 07/08/2026
FINANCEMENT : Budget Communal, Fonds propres, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot1 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la Mairie de Nagbingou : Onze millions trois cent quinze mille sept cent quarante-cinq (11.315.745) FCFA TTC

Lot2 : Acquisition de matériel informatique de bureau au profit de la Mairie de Nagbingou. Trois millions (3.000.000) FCFA TTC

1 Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé, gestion 2026 de la Mairie de Nagbingou.

2 La Commune de Nagbingou dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de matériel et mobilier et de matériel informatique de bureau au profit de la Mairie de Nagbingou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique en matière informatique** Domaine 1 Catégorie A pour le **lot 2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : Onze millions trois cent quinze mille sept cent quarante-cinq (11.315.745) FCFA TTC pour le **Lot 1** et Trois millions (3.000.000) FCFA TTC pour le **Lot 2**.

4 La présente demande de prix est réservée uniquement aux entreprises burkinabè et communautaires.

Les acquisitions se décomposent se composent en deux lots :

Lot1 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la Mairie de Nagbingou : Onze millions trois cent quinze mille sept cent quarante-cinq (11.315.745) FCFA TTC,

Lot2 : Acquisition de matériel informatique de bureau au profit de la Mairie de Nagbingou. Trois millions (3.000.000) FCFA TTC.

5 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour le lot 1 et vingt et un jours pour le lot 2.

6 Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Nagbingou auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique ou en appelant au **76 08 81 46**.

7 Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Nagbingou., et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot1 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la Trésorerie Régionale des Koulse. La méthode de paiement sera en espèce et donnera lieu à la délivrance d'une quittance.

8 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent vingt-cinq mille (225 000) F CFA pour le **lot1** et soixante mille (60 000) F CFA pour le **lot 2** devront parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie, au plus tard le **09/09/2026, à 09 heures 00mn** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

ROUAMBA Sintoumalba
Adjoint Administratif

REGION DE BANKUI

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN JARDIN MUNICIPAL A BAGASSI (Lot2)

COMMUNE DE BAGASSI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré

Référence de l'avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N° 2026-03/RBNK/PBL/C-BGS/M/PRCP DU 03 AOUT 2026

Montant prévisionnel :

- Soixante-dix-huit millions huit-cent-dix-neuf mille cinq-cents soixante-dix-neuf (78 819 579) CFA HTVA
- Quatre-vingt-treize millions sept mille cent-trois (93 007 103) de francs CFA TTC

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bagassi Gestion 2026.
 2. La Commune de Bagassi dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN JARDIN MUNICIPAL A BAGASSI(Lot2)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- Le montant prévisionnel du présent appel d'offres ouvert accéléré est :
- Soixante-dix-huit millions huit-cent-dix-neuf mille cinq-cents soixante-dix-neuf (78 819 579) CFA HTVA
 - Quatre-vingt-treize millions sept mille cent-trois (93 007 103) de francs CFA TTC
3. Le présent appel d'offres ouvert accéléré n'est pas réservé.
 4. La Commune de Bagassi sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN JARDIN MUNICIPAL A BAGASSI(Lot2) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours**
 5. Les travaux se décomposent en **lot unique**.
 - 6.
 7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bagassi sis à la Mairie de Bagassi, numéro de téléphone 02 03 04 36 tous les jours ouvrables entre 7 h 30 mn à 12 h 30 minutes et de 13h 30 minutes à 15 h 30 minutes.
 9. Les exigences en matière de qualifications sont : l'Agrément technique B2. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
 10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert accéléré complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA en espèce pour le lot unique** auprès de la Trésorerie Départementale de Bagassi et ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à Bagassi numéro de téléphone 02 03 04 36.
 11. Les offres devront être soumises à la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bagassi sis à la Mairie de Bagassi, numéro de téléphone 02 03 04 36 au plus tard le **09/09/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et 02 copies comme spécifié au DPAO]. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de deux millions sept cent mille (2 700 000) de francs CFA.
 13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
 14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **09/09/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : **Petite salle de réunion de la Mairie**

Présidente de la Commission d'attribution des Marchés

Valérie SONDO
Secrétaire Administratif

REGION DU DJÔRÔ

Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages au profit de la commune de Legmoin

Avis de demande de prix :
N°2026-02/RDJR/PNBL/CLGM/M/PRCP du 20 Août 2026
Financement : Budget communal, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 : 5 932 203 FCFA HTVA et 7 000 000 FCFA TTC

Lot 2 : 4 003 172 FCFA HTVA et 4 723 743 FCFA TTC

12. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé, Gestion 2026 de la commune de Legmoin.
13. La commune de Legmoin dispose de fonds propres afin de financer des travaux de réalisation d'infrastructures et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de marché.
14. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : lot1 : 5 932 203 FCFA HTVA et 7 000 000 FCFA TTC ; lot2 : 4 003 172 FCFA HTVA et 4 723 743 FCFA TTC.
15. La présente demande de prix est réservée aux : sans objet.
16. La commune de Legmoin sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
-lot1 : Travaux de réalisation d'un forage positif équipé de PMH au profit de la commune de Legmoin
-lot2 : Travaux de réhabilitation de deux (02) forages positifs équipé de PMH au profit de la commune de Legmoin
Le délai d'exécution des travaux est de soixante (60) jours calendaires pour chacun des lots.
17. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
18. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique (PRCP) Tel : et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRCP située au bâtiment principal de la mairie de Legmoin du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
19. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot1 et quinze mille (15 000) FCFA pour le lot2 à la Trésorerie Provinciale de Batié. Les paiements seront faits en numéraire contre la délivrance d'une quittance.
20. Les offres devront être soumises au Bureau de la PRCP située au bâtiment principal de la mairie de Legmoin au plus tard le **09/09/2026 à 09 heures** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
21. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot1 et cent mille (100 000) FCFA pour le lot2.
22. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
23. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Legmoin

La Personne Responsable de la Commande Publique

Yacouba KABORE
Adjoint Administratif

REGION DU DJÔRÔ

Travaux de réalisation d'infrastructures au profit de la commune de Legmoin

Avis de demande de prix :
N°2026-01/RDJR/PNBL/CLGM/M/PRCP du 20 Août 2026
Financement : Budget communal, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 : 28 177 966 FCFA HTVA et 33 250 000 FCFA TTC

Lot 2 : 8 050 847 FCFA HTVA et 9 500 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé, Gestion 2026 de la commune de Legmoin.

1. La commune de Legmoin dispose de fonds propres afin de financer des travaux de réalisation d'infrastructures et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : lot1 : 28 177 966 FCFA HTVA et 33 250 000 FCFA TTC ; lot2 : 8 050 847 FCFA HTVA et 9 500 000 FCFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée aux : sans objet.
4. La commune de Legmoin sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
-Lot1 : construction de trois (03) salles de classe+ bureau+ magasin+ un bloc de latrines à deux (02) postes à Koulé au profit de la commune de Legmoin
-Lot2 : construction de cinq (05) boutiques de rue au profit de la commune de Legmoin
Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour le lot1 et soixante (60) jours calendaires pour le lot2.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique (PRCP) Tel : 75 57 00 77 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRCP située au bâtiment principal de la mairie de Legmoin du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot2 à la Trésorerie Provinciale de Batié. Les paiements seront faits en numéraire contre la délivrance d'une quittance.
8. Les offres devront être soumises au Bureau de la PRCP située au bâtiment principal de la mairie de Legmoin au plus tard le **09/09/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot1 et deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot2.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Legmoin.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Yacouba KABORE
Adjoint Administratif

REGION DU GUIRIKO

Travaux de construction d'un complexe sanitaire (un dispensaire, une latrine à 4 fosses + douche pour le dispensaire, une maternité, une latrine à 4 fosses + douche pour la maternité, deux (02) logements + cuisine +latrine douche, un dépôt MEG) à Djigouèma

Avis de demande de prix
N° : 2026-02/RGRK/PHUE/CPDM
Financement : Ressources transférées santé

Lot unique : soixante-huit millions cent trente-cinq mille deux cent soixante-trois (68 135 263) FCFA HTVA et quatre-vingt millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent dix (80 399 610) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du sous-projet : Travaux de construction d'un complexe sanitaire (un dispensaire, une latrine à 4 fosses + douche pour le dispensaire, une maternité, une latrine à 4 fosses + douche pour la maternité, deux (02) logements + cuisine +latrine douche, un dépôt MEG) à Djigouèma

La commune de Padéma a prévu dans l'exécution du budget communal de financer le sous-projet : Travaux de construction d'un complexe sanitaire (un dispensaire, une latrine à 4 fosses + douche pour le dispensaire, une maternité, une latrine à 4 fosses + douche pour la maternité, deux (02) logements + cuisine +latrine douche, un dépôt MEG) à Djigouèma

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : Travaux de construction d'un complexe sanitaire (un dispensaire, une latrine à 4 fosses + douche pour le dispensaire, une maternité, une latrine à 4 fosses + douche pour la maternité, deux (02) logements + cuisine +latrine douche, un dépôt MEG) à Djigouèma pour un montant prévisionnel de : soixante-huit millions cent trente-cinq mille deux cent soixante-trois (68 135 263) FCFA HTVA et quatre-vingt millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent dix (80 399 610) FCFA TTC.

La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »

2. La Commune de PADEMA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Réhabilitation de la Mairie avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;

3. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de PADEMA ; auprès de Camarade OUEDRAOGO L Zinissida, 70 89 97 05, personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Padéma, bureau de la PRCP de 08heures à 16h00 ;

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : à la Trésorerie Régionale du Guiriko. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance ;

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la mairie de PADEMA au plus tard le **09/09/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière de deux millions quatre cent dix mille (2 410.000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Padéma

OUEDRAOGO L Zinissida
Secrétaire Administratif

RÉGION DU GUIRIKO

Travaux de réhabilitation de la police municipale et de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) de Orodara

Avis de Demande De Prix
N° 2026-13/RGRK/PKND/C-ODR/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : 12 500 000 francs CFA HTVA et 14 750 000 francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Orodara, gestion 2026.
2. La commune de Orodara dispose de ressources propres afin de financer les travaux de réhabilitation de la police municipale et de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 12 500 000 FCFA HTVA et 14 750 000 FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.
5. La commune de Orodara sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation de la police municipale et de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Orodara. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 au plus tard **le 09 septembre 2026 à 09h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent quarante mille (440 000) Francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le **09 septembre 2026 à 09h00 TU** dans la salle de réunion de la mairie de Orodara.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

RÉGION DU GUIRIKO

Travaux de réhabilitation de la maison des jeunes de Orodara

Avis de Demande De Prix
N° 2026-14/RGRK/PKND/C-ODR/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : 14 008 474 francs CFA HTVA et 16 530 000 francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Orodara, gestion 2026.
2. La commune de Orodara dispose de ressources propres afin de financer les travaux de réhabilitation de la maison des jeunes et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 14 008 474 FCFA HTVA et 16 530 000 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Orodara sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation de la maison des jeunes avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Orodara. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 au plus tard **le 09 septembre 2026 à 09h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le lundi 07 septembre 2026 à 09h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Orodara.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

COMMUNE DE KOUBRI

Construction d'infrastructures scolaires et d'assainissement au profit de la commune de Koubri

Avis de demande de prix
N° 2026-03/RKDG/PKDG/CKBR/M/PRM DU 18/08/2026.
Financement : *budget communal (ressources propres),
gestion 2026 pour les trois (03) lots*

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la commune de Koubri.
2. La commune de Koubri dispose de fonds sur le budget communal et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
-Lot 1 : *seize millions cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (16 101 695) F CFA HTVA et dix-neuf millions (19 000 000) F CFA TTC ;*
-Lot 2 : *neuf millions six cent soixante-un mille dix-sept (9 661 017) F CFA HTVA et onze millions quatre cent mille (11 400 000) F CFA TTC ;*
-Lot3 : *trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (32 203 390) F CFA HTVA et trente huit millions (38 000 000) F CFA TTC.*
4. La présente demande de prix est réservée à : *sans objet.*
5. La commune de Koubri sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
-lot1 : *construction d'un logement de type F2 avec électrification solaire au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Tansablogo avec un délai d'exécution n'excédant pas deux (02) mois ;*
-Lot2 : *construction de deux (02) blocs de latrines à deux (02) postes à Koubri (siège de l'Association des personnes vivant avec un handicap visuel) et au Lycée de Guiguemtenga avec un délai d'exécution n'excédant pas deux (02) mois ;*
-Lot3 : *construction de la clôture du Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) de Nagbangré + deux (02) latrines à deux (02) postes + hangar avec un délai d'exécution n'excédant pas deux (02) mois.*
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Koubri ; Personne Responsable des Marchés : NOUGTARA Somwaoga, tél :79 52 42 90 ; et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de Koubri auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés (service des marchés publics), tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés (service des marchés publics) ou le retirer auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 1 et 2 et cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 3 à la régie des recettes de la mairie de Koubri. La méthode de paiement sera **en numéraire**.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Koubri, avant le **09/09/2026 à 09 heures 00 minutes** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot1, trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot2 et un million (1 000 000) francs CFA pour le lot 3.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à 09h 05 MN TU** dans la salle de réunion de la nouvelle mairie.

**La Personne Responsable des Marchés, Président
de la Commission d'attribution des marchés**

Somwaoga NOUGTARA

Secrétaire Administratif

DIRECTION REGIONALE DE L'ENERGIE, DES MINES ET CARRIERES DU NAZINON

Constitution d'un nouveau répertoire de prestataires et de fournisseurs à consulter dans le cadre des demandes de cotation au profit de la Direction Régionale de l'Energie, des Mines et des Carrières du Nazinon pour la période de 2026 à 2028

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-001/MEMC/SG/GM/DREMC-NZN/SAF du 20/08/2026

Dans le cadre de l'exécution de son budget annuel, la Direction Régionale de l'Energie, des Mines et des Carrières du Nazinon lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation conformément aux dispositions du décret N° 2024-01748/PRES/PM/MEF du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

1. Financement :

Le financement est assuré par le budget de l'Etat et le fonds d'équipement.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations se compose comme suit :

- Lot 1- Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien ménager ;
- Lot 2-Acquisition de matériels péri-informatiques, informatiques et consommables informatiques (agrément technique exigé) ;
- Lot 3- Entretien de bâtiments administratifs ;
- Lot 4- Entretien et réparation des matériels sanitaires (plomberie sanitaire) ;
- Lot 5- Entretien et réparation de circuit électrique ;
- Lot 6-Entretien, maintenance et réparation de matériels, outillages et mobiliers (climatiseurs, mobiliers de bureau et équipements solaires) ;
- Lot 7- Maintenance et réparation de matériels informatiques (agrément technique exigé) ;
- Lot 8- Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues (un agrément technique, s'il y a lieu) ;
- Lot 9- Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues (agrément technique exigé) ;
- Lot 10- Prestations de pause-café et pause-déjeuner ;
- Lot 11- Prestations de gardiennage des bâtiments administratifs (agrément technique exigé) ;
- Lot 12- Prestations de nettoyage des bâtiments administratifs.

NB : *Aucun candidat ne peut déposer son offre en réponse à l'avis à manifestation d'intérêt dans plus de trois (03) domaines ci-dessus cités conformément à l'article 77 du décret N° 2024-01748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.*

4. Composition du dossier

Les prestataires intéressés doivent fournir les informations et pièces indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- ✓ Une lettre en réponse à l'avis à manifestation d'intérêt adressée au camarade le Directeur Régionale de l'Energie, des Mines et des Carrières du Nazinon ;
- ✓ Une description détaillée du domaine d'activité pour lequel il manifeste son intérêt ;
- ✓ Une attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier en cours de validité ;
- ✓ Une attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- ✓ L'agrément technique, s'il y a lieu ;
- ✓ Une adresse complète (situation géographique, téléphone, Boite postale Email, etc.) ;

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis

Les réponses à la manifestation d'intérêt rédigées en langue française en deux exemplaires (un original et une copie) devront être déposées main à main sous plis fermé au secrétariat de la Direction Régionale de l'Energie, des Mines et des Carrières du Nazinon avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs en vue des demandes de cotation au profit de la Direction Régionale de l'Energie, des Mines et des Carrières du Nazinon, en précisant le numéro du lot concerné » au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00 minute T. U.**

En cas d'envoi par la poste, ou autre mode de courrier, le président de la commission chargé de l'examen des offres ne peut être tenu pour responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

6. Renseignements :

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Service Administratif et Financier ; téléphone : 72 00 28 17.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Camarade le Directeur Régional

Hervé 2è jumeau KALMOGO
Ingénieur de la Géologie et des Mines

RÉGION DE OUBRI

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés publics du Conseil Régional du Plateau Central porte à la connaissance des éventuels candidats intéressés par le dossier **de demande de prix n° 2026-01/ROBR/CRPCL/SG/PRM du 31 juillet 2026** et son modificatif avis de demande de prix **n° 2026-03/ROBR/CRPCL/SG/PRM du 31 juillet 2026** relatif à l'acquisition de matériels médico-techniques pour l'équipement des districts sanitaires de la Région de Oubri, dont l'avis a paru dans la revue des marchés publics, quotidien n° 4470 du jeudi 20 août 2026 à la page 35, et son modificatif dans le quotidien n° 4471 du vendredi 21 août 2026 à la page 82, que le dossier de demande de prix est modifié comme suit:

Primo, au lieu de l'agrément technique requis A1 minimum au niveau des IC 9.1(f) des données particulières du dossier lire **"Agrément technique requis A3 minimum"**.

Secundo, la date limite de remise des offres est prorogée au **vendredi 04 septembre 2026 avant 09 heures 00 minute temps universel**. Le reste du dossier sans changement.

Par ailleurs, le Président de la Commission d'attribution des Marchés présente ses excuses aux candidats pour les désagréments que cela a pu engendrer.

Mahamadou TOU
Secrétaire Administratif

REGION DU NAZINON

Constitution d'une base de données complémentaire des prestataires pour la période 2026 à 2028

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2026-002/MSP/RNZN/DRFP/SAF**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics (PPM 2026) de la Direction Régionale de la Fonction Publique du Nazinon (DRFP-NZN).

2. La Direction Régionale de la Fonction Publique du Nazinon (DRFP-NZN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro d'ordre	Domaines/types
01	Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues

3. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composée de Prestataires que la Direction Régionale de la Fonction Publique du Nazinon (DRFP-NZN) pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations au titre des exercices budgétaires 2026 ,2027 et 2028.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Chef de Service Administratif et Financier de la DRFP-NZN, contact : 76 64 88 65.

5. Peuvent soumissionner, les prestataires, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants.

6. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :

- être légalement constitué ;
- être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
- disposer d'un agrément technique.

7. Il est rappelé aux prestataires qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire, comme les autres, un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne responsable de la commande publique précisant le ou les domaines concernés ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son domaine d'activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'agrément technique ;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier, rédigé en langue française, sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaires des prestataires au profit de la Direction Régionale de la Fonction Publique du Nazinon (DRFP-NZN) », au secrétariat de la DRFP-NZN (Sis à l'hôtel Administratif de Manga) au plus tard le **07/09/2026 à 9h 00 mn.**

Le Chef de Service Administratif et Financier

Mahamadi ZIDA

DIRECTION REGIONALE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE DU NAZINON

**CONSTITUTION D'UNE BASE ADDITIVE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES
POUR LES DEMANDES DE COTATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA CONSTRUCTION
DE LA PATRIE DU NAZINON AU TITRE DES ANNEES 2026-2028**

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2026-001/MCP/SG/DRCP-NZN/SAF du 20 Aout 2026

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan annuel de passation des marchés publics (PPM) au titre de l'année 2026 et en application des dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public, la Direction Régionale de la Construction de la Patrie (DRCP-NZN) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires de la DRCP-NZN au titre des années 2026-2028.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la Direction pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs / prestataires défaillants et spécialisées dans le domaine ci-après :

N° Lot	DOMAINE
Prestations de service	
01	Entretien, maintenance et réparation de véhicules automobiles à quatre (04) roues (agrément technique exigé)

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs réponses à l'avis à manifestation d'intérêt main à main sous pli fermé portant uniquement la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation au profit de DRCP-NZN en précisant le numéro du lot concerné »
5. Les dossiers de candidature devront comporter les informations et pièces ci-après :
 - ✓ une lettre en réponse à l'avis de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
 - ✓ le domaine principal des activités ;
 - ✓ une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - ✓ une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
 - ✓ une copie de l'attestation de situation fiscale timbrée à 500F CFA ;
 - ✓ l'agrément technique dans le domaine ;
 - ✓ un contact téléphonique permanent.
6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DRCP-NZN sont invitées à participer au présent avis à manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la DRCP-NZN, contact : **67 67 44 17** aux heures de service : 7h30 mn à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn du lundi au jeudi et le vendredi de 7h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 30 mn à 16h 30 mn.
8. Les dossiers d'avis à manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement au secrétariat de la DRCP-NZN au plus tard le **07/09/2026 9h 00 mn T.U.**
9. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
10. La Direction Régionale de la Construction de la Patrie se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Chef de Service Administratif et Financier

Sonsan SORY



La célérité dans la transparence